



2024/2025

L'édition en perspective 2024/2025

Rapport d'activité
du Syndicat national de l'édition



Syndicat national
de l'édition

L'édition en perspective 2024 / 2025

Rapport d'activité
du Syndicat national de l'édition



Syndicat national
de l'édition

Sommaire

01 LE SNE
S'ENGAGE

P.08-17

02 QUESTIONS
JURIDIQUES ET
DROIT D'AUTEUR

P.18-31

03 PROMOTION
DU LIVRE ET
DE LA LECTURE

P.32-43

04 TRAVAILLER
DANS L'ÉDITION

P.44-49

05 ACTUALITÉS
PARTENAIRES

P.50-57

06 MISSIONS ET
ACTIVITÉS

P.58-72

Directeur de la publication : Renaud Lefebvre
Coordination éditoriale : Hélène Conand, Marie Le Bras
Rédaction : Marion Retif-Bono
Conception graphique de l'intérieur : Quatorzema.rs.com
Conception graphique de la couverture : Athoms.fr
Imprimé en France par l'imprimerie Corlet

Édito

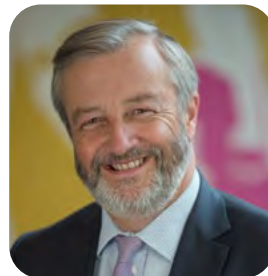
Cette année, les résultats des ventes de livres sont en baisse sur le marché français : -1,2% pour les ventes de livres (et -3,1% en volume). La dernière étude du Centre National du Livre parue lors du Festival du Livre de Paris fait également état du recul du temps de lecture des Français corroborant les tendances sur les ventes.

C'est pour cette raison que nous lançons ensemble une grande campagne d'affichage avec la complicité de Zep et JC Decaux. Promouvoir le livre et la lecture est notre préoccupation quotidienne, et c'est un véritable enjeu de société. Il faut qu'à tout âge, le réflexe « lecture » revienne et subsiste.

Dans un compagnonnage avec les auteurs, nous avons porté haut et fort le sujet du livre d'occasion. Depuis plusieurs années, nous informons, alertons, demandons une régulation et espérons désormais le même courage et la même détermination politique pour adapter la réglementation que lors de la mise en œuvre du prix unique du livre en 1981. Car c'est l'essence même de ce dispositif qui est menacé. Aujourd'hui, les modes de consommation évoluent et il faut rapidement trouver de mécanismes adaptés pour que toute la chaîne de création soit protégée.

C'est évidemment sans relâche que notre syndicat travaille sur les grandes mutations touchant notre filière : l'Intelligence Artificielle nous occupe depuis plus de deux ans et nous avons notamment œuvré à Bruxelles avec les représentants de toutes les industries culturelles et créatives pour que la transparence ne soit pas un vain mot dans l'adaptation du règlement IA. Avec les auteurs également, nous avons lancé notre première procédure judiciaire devant la 3^e chambre du tribunal de Paris contre Meta qui utilise nos œuvres sans autorisation. La défense du droit d'auteur, pierre angulaire de la création, doit être sans équivoque. La transition écologique

Vincent MONTAGNE
président



© SNE

de la filière est aussi une exigence à laquelle nous nous devons de répondre, c'est pourquoi nous travaillons au développement de Chapitres responsables. Collectivement, nous espérons pouvoir livrer dans les prochains mois les premiers outils développés. Enfin, je voudrais évidemment saluer l'ouverture de Filéas, la plateforme de l'interprofession, lancée avec succès lors du Festival du Livre de Paris ; elle compte déjà plusieurs milliers d'auteurs inscrits. Merci à la détermination de nos membres fondateurs. Réjouissons-nous de ce beau succès qui concrétise l'indispensable transparence dans notre filière.

Je remercie aussi tous ceux qui sans relâche se consacrent à l'intérêt collectif, dans nos instances, dans nos groupes et commissions ; et remercie à cet égard le travail énergique et engagé de Renaud Lefebvre qui anime l'équipe permanente du syndicat : les défis sont nombreux et c'est ensemble que nous devons trouver les solutions pour défendre nos métiers, dans toute leur complexité.

Je voudrais également saluer la mémoire de notre ami Pierre Dutilleul qui a dirigé avec engagement et passion le syndicat de 2016 à 2023 et a avec nous porté l'ensemble des dossiers.

Si le Festival du Livre de Paris, de retour au Grand Palais après 31 ans, a permis de mettre en lumière de nombreux sujets au cœur de l'actualité de l'édition et notamment la grande place qu'occupe aujourd'hui l'adaptation de nos œuvres sur les écrans, j'en profite là aussi pour souligner l'incontestable réussite de cette édition.

Rappelons enfin que nombre d'auteurs et éditeurs sont menacés, à l'instar de Boualem Sansal détenu depuis novembre dernier, notre syndicat restera vigilant pour défendre la liberté d'expression et de publication.

Une année au SNE

Retour sur une année riche en événements, rythmée par le travail et les actions des groupes et commissions du Syndicat national de l'édition, que nous remercions pour leur engagement quotidien au service du livre et de la lecture. Qu'ils soient de nature juridique, politique ou événementielle, de nombreux temps forts ont marqué l'année 2024-2025.

27
NOVEMBRE
2024

Publication de la tribune de défense du pass Culture cosignée par le SNE, le CPE et le SLF

28
NOVEMBRE
2024

25^{es} Assises du livre numérique

20
DÉCEMBRE
2024

Création de Filéas

16
JANVIER
2025

Lancement de Chapitres responsables

7
FÉVRIER
2025

Publication d'une charte culture et innovation signée par 38 organisations internationales représentatives des secteurs créatifs et culturels

10
AVRIL
2025

Ouverture du Festival du Livre de Paris 2025

LES ÉDITEURS DU GROUPE BD EN RENCONTRE AU HAVRE P.36



25^{ES} ASSISES DU LIVRE NUMÉRIQUE
Les Assises du livre numérique ont eu lieu autour
du thème de l'intelligence artificielle.



CRÉATION DE FILÉAS
Auteurs, éditeurs et diffuseurs disposent
d'un accès personnalisé aux données
de ventes de leurs ouvrages, depuis
le lancement de la plateforme en avril.
P.11

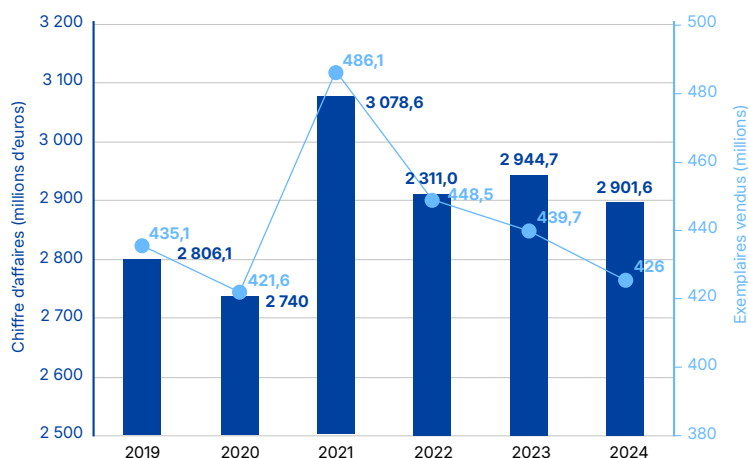


FESTIVAL DU LIVRE 2025
Pour sa 4^e édition, qui s'est tenue du 11 au
13 avril, le Festival du Livre de Paris a
retrouvé son écrin original. Il a accueilli
114 000 visiteurs au Grand Palais rénové.
P.40-43

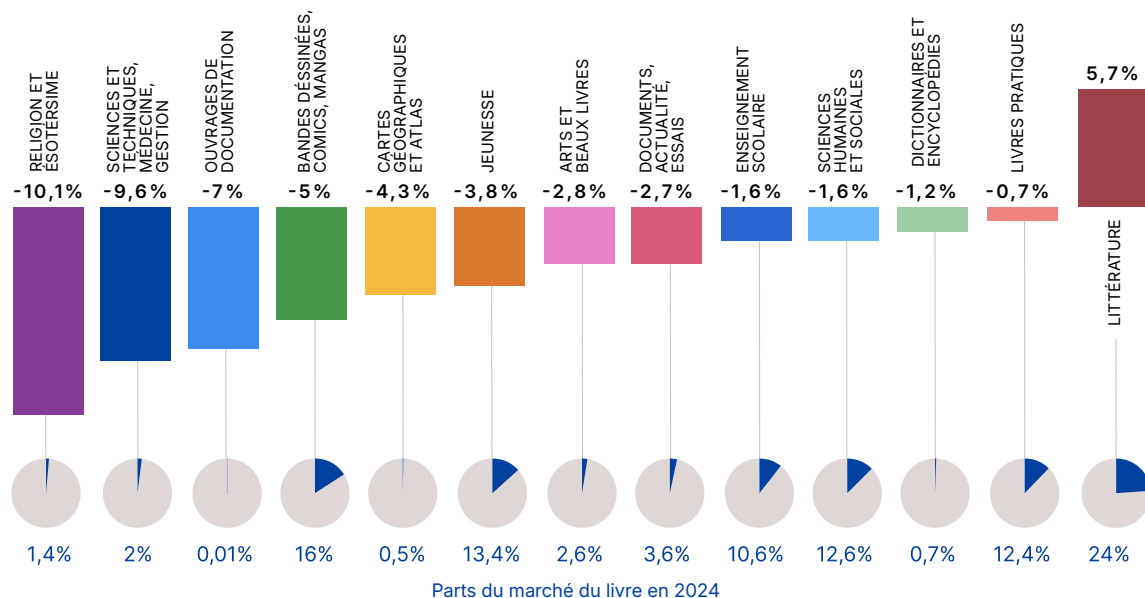
Les chiffres de l'édition

Principaux chiffres 2024

Le chiffre d'affaires des éditeurs est passé de 2 944,7 millions d'euros en 2023 à 2 901,6 millions d'euros en 2024, soit une baisse de 1,5%. Le nombre d'exemplaires vendus est, lui, passé de 439,7 millions en 2023 à 426 millions en 2024, soit une baisse de 3,1%. Si l'on compare 2024 à 2019, année de « référence » pré-pandémie, le marché du livre est en croissance de 3,4% en valeur mais en baisse de 2,1% en volume.



Évolution du chiffre d'affaires en 2024 par segment éditorial



L'importance des droits d'auteur

Les droits d'auteur portés en charge ont augmenté de 0,1% par rapport à 2023. Leur montant s'élève à 521,6 millions d'euros en 2024, contre 521,1 M€ en 2023. Le poids des droits d'auteur dans le chiffre d'affaires des maisons progresse à nouveau. Les droits d'auteur représentent en moyenne 11% du CA PPHT de l'échantillon en 2024.

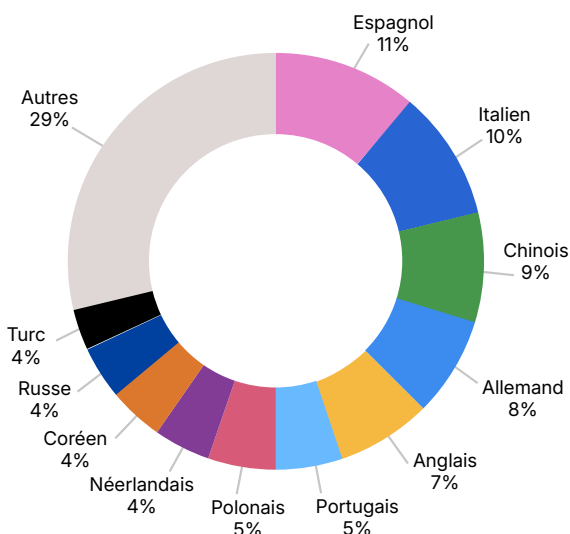
11%

À l'international

Les droits de traduction de 14 265 titres ont été cédés en 2024 : 11 963 pour des contrats de cession (84% du total) et 2 302 pour des contrats de coédition (16%). L'activité des maisons d'édition françaises à l'international est en baisse de 1,3% en 2024 par rapport à 2023 : à périmètre constant, le volume des cessions de droits a baissé de 2,6% tandis que celui des coéditions a augmenté de 6,1%. Hors coéditions, plus d'un titre sur deux (53% du total) est cédé en bande dessinée ou en jeunesse.

Pour la troisième année consécutive, ce n'est plus le chinois qui arrive en tête des principales langues de traduction. Avec 1 603 contrats conclus, l'espagnol est la première langue de traduction, suivi par l'italien, puis le chinois, l'allemand, et l'anglais.

Cessions et coéditions 2024 : répartition par langue de traduction



L'édition numérique

En 2024, ce marché a généré un chiffre d'affaires de 278,6 M€, en baisse de 1,6% par rapport à 2023. Cette tendance est principalement portée par l'édition grand public (hors littérature) dont le CA est en baisse de 17,1%. La constante progression de l'édition numérique de littérature (+ 8,5%) est tirée par la romance, la science-fiction et le roman policier. Le reste de l'édition professionnelle et universitaire est en légère hausse (+ 0,7%). L'édition scolaire numérique est en forte baisse (- 14%). En 2024, le chiffre d'affaires des ventes de livres numériques (278,6 M€) représente 10,1% du chiffre d'affaires total des ventes de livres des éditeurs (2 763,2 M€).

Tous les chiffres de l'édition sont à retrouver dans le rapport statistique complet, en ligne ou imprimé : *Les Chiffres de l'édition 2024-2025*



**5 LE SNE
S'ENGAGE**



Le Syndicat national de l'édition se mobilise au quotidien sur des sujets clés du monde éditorial. En discussion constante avec les institutions publiques mais aussi les acteurs de l'interprofession et les auteurs, il agit de manière concrète pour soutenir la filière du livre qui connaît des mutations. Il protège les intérêts de ses adhérents devant l'essor de l'intelligence artificielle, au même titre que celui du marché du livre d'occasion, et contribue à la mise en place d'outils pour aider les éditeurs au quotidien.

L'ÉDITION SUR TOUS LES FRONTS



© Roman Pons Prades

Renaud LEFEBVRE
directeur général

L'année 2024, dont ce rapport a l'ambition de rendre compte, confirme une montée des tensions sur l'activité de l'édition de livres. Pression économique, d'abord, avec une baisse du chiffre d'affaires des éditeurs, la première en valeur depuis le rebond d'après pandémie. Difficile de ne pas faire le lien entre cette tendance négative et la conjonction des menaces qui pèsent sur les fondements de notre métier.

Le droit d'auteur, en premier lieu, alors que des écosystèmes pernicioeux s'organisent en toute impunité. Leur pire illustration est à voir du côté de ces œuvres sous droits piratées sur le Web, puis exploitées sans scrupules pour entraîner des moteurs d'intelligence artificielle, et qui génèrent *in fine* des contenus parasites et concurrents. Nous déplorons que les stratégies prédatrices des géants du numérique jouissent parfois d'une complaisance teintée de naïveté quant à leurs intentions. Pour notre part, nos récentes initiatives, politiques et juridiques, à Paris comme à Bruxelles, témoignent de notre détermination totale à faire valoir nos arguments et nos droits.

Les éditeurs et les auteurs se sont également mobilisés face au développement du livre d'occasion qui les prive de toute rémunération sur une part croissante des livres vendus en France et ouvre une large brèche dans le régime du prix unique du livre. Une réponse de politique publique courageuse et déterminée est indispensable pour préserver la création éditoriale. Nous continuerons d'avancer des propositions concrètes pour la mise en œuvre d'un droit à rémunération équitable.

Face à ces menaces, il faut se réjouir de relations apaisées et constructives avec les représentants des auteurs, qui font avec nous front commun.

Les réponses aux défis actuels passent en effet par des gains de productivité et d'efficacité à l'échelle de la filière dans un esprit de solidarité et de responsabilité. Des effets favorables sont à attendre d'une baisse de la production, tendance de fond amorcée dès 2018 qui se confirme cette année encore. Mais au-delà d'une régulation quantitative des nouveautés, il s'agira d'optimiser la production en s'appuyant sur des données plus réactives et plus précises, partagées en tant que bien commun de notre filière. Le lancement réussi de Filéas revêt à cet égard un caractère exemplaire. En aidant à prévenir à la fois les ruptures et les surtirages, cet outil interprofessionnel contribuera à un cycle de vie du livre plus efficace tant d'un point de vue économique qu'environnemental.

Le lancement du programme *Chapitres responsables*, avec ses trois axes, mesurer-analyser-former, marque également une avancée significative dans la prise en compte des enjeux d'éco-responsabilité. Il sera bientôt possible à chacun de mesurer l'empreinte carbone de chaque fabrication et de piloter sa trajectoire en ajustant les paramètres les plus impactants.

Autre illustration de la mobilisation de la profession sur des enjeux majeurs, l'accès au livre pour les publics empêchés de lire : au terme de plusieurs années de travaux et concertation, l'édition est au rendez-vous de l'accessibilité native des nouveautés numériques.

Le présent rapport ne peut donner qu'un aperçu du travail et des actions menés au cours de l'année écoulée. Il témoigne de l'intensité de l'engagement des éditeurs qui portent ces enjeux avec l'appui d'une équipe permanente toujours aussi investie. Aux uns et aux autres, j'exprime ma profonde gratitude.

FILÉAS, UN NOUVEL OUTIL DE SUIVI DES VENTES AU SERVICE DE LA FILIÈRE DU LIVRE

Attendu de longue date, le projet Filéas (Fils d'informations libraires éditeurs auteurs) a été lancé lors du Festival du Livre de Paris 2025. Issu de concertations entre les acteurs de l'interprofession, ce dispositif inédit et collectif propose une plateforme de suivi des ventes accessible à l'ensemble de la filière.

Porté par une société à mission créée fin 2024 par huit organisations de l'interprofession, Filéas vise à améliorer la circulation de l'information et à renforcer la performance économique et écologique de la chaîne du livre. Un comité de mission – composé à parts égales de représentants d'auteurs, d'éditeurs, de détaillants et de partenaires institutionnels – veille à l'alignement du projet avec sa raison d'être.

Le premier volet du service, inauguré mi-avril, donne accès aux chiffres de vente hebdomadaires et extrapolés fournis par NielsenIQ. Il permet aux auteurs et éditeurs d'avoir une vision globale des ventes de leurs titres sur un large panel de points de ventes. L'accès à la plateforme est gratuit pour les auteurs. Les éditeurs et diffuseurs peuvent, quant à eux, après souscription via un abonnement adapté à la taille de leur structure, consulter les données de leur propre catalogue. Quelques semaines après son lancement, la plateforme compte déjà plusieurs milliers

d'auteurs inscrits.

Dès 2026, Filéas prévoit de proposer des indicateurs quotidiens sur les ventes réelles en librairie et les taux d'écoulement des stocks. Les travaux ont été engagés avec le SLF et l'ADELIC afin que les données des librairies de l'Observatoire de la librairie et de celles abonnées à Datalib constituent la première brique de ce second volet. Cette base sera enrichie progressivement avec les données des libraires souhaitant rejoindre le dispositif. Dilicom, tiers de confiance, agrègera les flux de données, avant de les livrer sous forme d'indicateur à Filéas.

L'ensemble des acteurs engagés dans ce projet se réjouissent de la concrétisation de cette initiative.



[La plateforme Filéas](#)

On a rarement vu un projet de filière à ce point fédérateur. L'enjeu est de taille : non seulement pour la transparence de l'information mais aussi pour la performance économique et environnementale de la filière. Cette initiative est formidable et fera modèle, nous l'espérons, en Europe.

Alban CERISIER
président de Filéas



© Catherine Hélie

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : UN DIALOGUE DIFFICILE CONTRAIGNANT LE MONDE DE LA CULTURE À L'ACTION

Alors que l'intelligence artificielle (IA) s'insinue dans l'édition, les auteurs et éditeurs sont déterminés à faire reconnaître deux grands principes, ceux de la transparence et de la rémunération, pour un respect absolu du droit d'auteur.

Au premier semestre de l'année 2025, le sujet de l'intelligence artificielle était au cœur des travaux du Syndicat national de l'édition avec une mobilisation sans précédent des professionnels, tant en France qu'au niveau européen : *Sommet mondial de l'IA à Paris*, lancement d'une procédure judiciaire contre Meta devant la 3^e chambre du tribunal judiciaire, participation aux travaux du CSPLA, réponses à des auditions parlementaires, rencontres à Bruxelles...

De fait, lors du Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle, dont l'ambition était de « renforcer l'action internationale en faveur d'une intelligence artificielle au service de l'intérêt général », la place de la France et de l'Europe en tant que puissances de l'IA dans la compétition mondiale ont été réaffirmées.

Avec le soutien du ministère de la Culture, la question du respect du droit d'auteur n'a pas été écartée des enjeux débattus au cours de ce sommet. Toutefois, la déclaration clôturant cet événement n'en est finalement restée qu'à des considérations générales sur l'impact de l'IA sur les créateurs et les industries culturelles.

La charte culture et innovation, qui réaffirme la nécessité de protéger le droit d'auteur et la propriété intellectuelle face aux IA, elle, n'a finalement pas été jointe aux livrables de ce sommet, mais a été publiée par 38 organisations internationales représentant l'ensemble des secteurs créatifs et culturels, dont le Syndicat national de l'édition.

Jusqu'à présent, le dialogue entre ayants droit et opérateurs d'IA n'existe malheureusement pas, à l'exception d'exemples erratiques d'accords en nombre très limité, au-delà de nos frontières.

En réaction, les contentieux ne cessent de s'accumuler, au Canada, aux États-Unis... et en France.

Pour la première fois, en 2025, auteurs et éditeurs, le Syndicat national de l'édition, la Société des Gens de Lettres et le Syndicat national des auteurs et des compositeurs demandent justice contre Meta en raison d'une utilisation massive d'œuvres sous droits, sans autorisation, afin d'entraîner son modèle d'intelligence artificielle générative.

Le contentieux qui s'ouvre s'inscrit dans une phase de réflexion profonde sur l'encadrement juridique de l'IA.

Le règlement européen sur l'intelligence artificielle introduit une obligation pour les fournisseurs de modèles d'IA à usage général de mettre en place une politique visant à respecter la législation de l'Union européenne sur le droit d'auteur et de mettre à la disposition du public un résumé du contenu utilisé pour l'entraînement.

Cependant, les travaux menés par le Bureau de l'IA au niveau européen sur la rédaction d'un code de bonnes pratiques comportent des dispositions qui affaibliraient la portée du règlement, et la législation européenne sur le droit d'auteur, sans répondre à aucune de nos demandes :

- la transparence effective des systèmes d'IA s'agissant des œuvres utilisées pour l'entraînement des modèles ;
- le respect de l'opposition exprimée par les éditeurs aux pratiques de fouille de textes et de données, selon la méthode qu'ils auront choisie ;
- la mise en place par les systèmes d'IA d'une réelle politique de conformité au droit d'auteur, et donc d'une diligence particulière en faveur de la traçabilité des contenus qu'ils aspirent.

Des initiatives politiques montrent une prise de conscience de l'importance du droit d'auteur et la recherche de solutions facilitant aux titulaires de droits le plein exercice de leurs droits : prises de position de la ministre de la Culture et différentes missions du CSPLA, travaux de la commission culture du Sénat (mission de contrôle sur l'intelligence artificielle), avis politique de commission des affaires européennes du Sénat s'adressant directement à la Commission européenne.

Qu'attendre de la concertation lancée avec les grands acteurs de l'IA, à l'initiative de la ministre de la Culture et de la ministre déléguée chargée de l'IA et du numérique ? Le Syndicat national de l'édition continuera d'y soutenir les solutions permettant de rendre effectifs la transparence des systèmes d'IA et le respect du droit d'auteur.

 **Le règlement européen sur l'IA**

VENTE DE LIVRES GÉNÉRÉS PAR INTELLIGENCE ARTIFICIELLE SUR AMAZON

Depuis 2023, les éditeurs membres du Syndicat national de l'édition observent une prolifération sur Amazon d'ouvrages publiés sous couvert d'autoédition – principalement dans les segments jeunesse, pratique et développement personnel – dont les caractéristiques attestent d'une production par intelligence artificielle. Ces contenus, souvent défectueux sur le plan éditorial, présentent également des irrégularités relatives à la loi sur le prix unique ou des lacunes s'agissant de mentions liées au dépôt légal.

Aucune information sur l'usage de l'IA n'est apportée et le référencement de ces livres, particulièrement bien notés au début de leur commercialisation, peut susciter quelques doutes sur la transparence des mécanismes de référencement et de recommandation en usage sur la plateforme.

La tentative de dialogue avec Amazon entamée par le syndicat n'ayant pas porté de résultats à ce jour, des démarches plus formelles sont mises en œuvre pour obtenir des réponses sur ces pratiques qui pénalisent l'édition.

LIVRE D'OCCASION : VERS UNE RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE

LE POINT DE VUE JURIDIQUE

L'analyse juridique approfondie menée par Sarah Dormont, maître de conférences à l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, conclut à la compatibilité avec les textes européens et internationaux d'une rémunération des auteurs et des éditeurs assise sur les ventes de livres d'occasion. En effet, si le principe de l'épuisement du droit de distribution prohibe l'interdiction de la revente des livres, rien ne ferait obstacle à ce que des droits d'auteur soient perçus en compensation de cet usage.

La question du livre d'occasion est, depuis 2023, un chantier prioritaire du Syndicat national de l'édition. Grâce à une mobilisation d'envergure des auteurs et des éditeurs, la mise en place d'un mécanisme de rémunération est désormais à l'ordre du jour.

La montée en puissance des achats de livres d'occasion, pour partie au détriment du marché premier, s'accélère au point d'en faire un enjeu majeur de politique culturelle. L'étude publiée début 2024 par la Sofia et le ministère de la Culture faisait état d'un marché en pleine croissance sur les dix dernières années, avec un livre sur cinq acheté d'occasion en 2022, représentant un chiffre d'affaires estimé à 351 millions d'euros.

Auteurs et éditeurs ont travaillé depuis plusieurs mois à élaborer une solution permettant un partage équitable de la valeur générée par la vente de livres d'occasion. Ces concertations, les analyses juridiques menées par le SNE ainsi que les discussions avec les services du ministère de la Culture amènent à considérer qu'une rémunération fondée sur le droit d'auteur permettrait de protéger la filière et de compenser les pertes subies par les acteurs de la création.

Afin de rendre effective une collecte et une répartition des sommes permettant cette rémunération de la création, la recommandation commune des auteurs et éditeurs est de recourir à un mécanisme de gestion collective, construit sur les modèles du droit de prêt et de la copie privée numérique, déjà éprouvés avec succès par la filière.

Il semble important de paramétrer ce mécanisme afin que les acteurs de l'économie sociale et solidaire, ainsi que les transactions de proximité entre particuliers, soient exemptés au moyen, par exemple, d'une franchise de chiffre d'affaires. De fait, ce dispositif concernerait principalement les grands opérateurs de la vente de livres d'occasion et/ou de la mise en relation entre vendeurs et acheteurs d'occasion.

Pour qu'il y ait un livre d'occasion, il faut qu'il y ait eu un livre neuf. Toute la chaîne du livre, amont et aval, est concernée par le phénomène du livre d'occasion. L'enjeu n'est donc pas de l'interdire, mais bien de trouver un moyen pour que les auteurs et les éditeurs puissent percevoir une rémunération sur la vente de ces livres, afin de pérenniser la chaîne du financement de la création.

Marion GLÉNAT-CORVELER
vice-présidente
du SNE, présidente
du directoire
de Glénat
Discours à la Foire
de Francfort



© Francesca Mantovani

Enfin, pour renforcer l'effet social utile de cette mesure, une partie des sommes perçues dans le cadre de ce nouveau système pourrait être affectée à des politiques d'intérêt général à déterminer.

Ces dispositions ambitieuses et novatrices doivent être affinées et précisées. Le Syndicat national de l'édition et les représentants des auteurs attendent un engagement politique courageux et déterminé vers un mécanisme de rémunération équitable, comme l'avait appelé dans ses vœux le président de la République lors de sa visite au Festival du Livre en 2024.

UNE ANNÉE DE MOBILISATION

Dès le Festival du Livre de Paris de 2024, le président de la République a soutenu la proposition du Syndicat national de l'édition d'une contribution sur le livre d'occasion. Par ailleurs, la question du livre d'occasion a été au cœur de nombreux échanges, notamment pendant l'édition 2025 de cette manifestation littéraire. Grâce à cette sensibilisation, la prise en compte du sujet est maintenant effective.

Tout au long de 2024 et 2025, le sujet du livre d'occasion a régulièrement été abordé dans différentes instances professionnelles. Présent lors des 9^{es} rencontres professionnelles de la Foire de Brive en 2024, le SNE, aux côtés du Centre national du livre, de la Sofia, du Conseil permanent des écrivains et de Gibert, a mis l'accent sur les impacts du marché de l'occasion sur la création littéraire et le marché du livre en général. Le syndicat a également consacré une table ronde à ce sujet prioritaire lors du Festival du Livre de Paris 2025, qui a permis d'apporter des précisions sur la question de la cannibalisation du marché du livre neuf par le marché en ligne du livre d'occasion et, d'évaluer les différentes pistes juridiques possibles afin d'instaurer une rémunération.

ACCESSIBILITÉ : UN ENGAGEMENT DE LONGUE DATE DES ÉDITEURS

**Nous y sommes !
Toutes les nouveautés
numériques sont désormais
nativement accessibles.
Cette étape symbolique
majeure atteste de notre
capacité à nous mobiliser
collectivement pour l'accès
à la lecture de tous
les publics.**

Florent SOUILLOT
responsable
numérique du
groupe Madrigall
et président
de la commission
Numérique



© DR

Le livre numérique est porteur d'une promesse : celle d'élargir le cercle des lecteurs, en y incluant les personnes en situation de handicap.

Le texte peut y être agrandi, lu par une voix de synthèse, sa police modifiée... Depuis des années, l'accessibilité se place au cœur des préoccupations des éditeurs qui œuvrent à l'élaboration de ressources concrètes afin d'aider les professionnels à produire des livres numériques nativement accessibles.

Au sein de la commission Numérique, le groupe de travail Normes & Standards a établi dès 2020 une charte qui propose un cahier des charges technique permettant de produire des EPUB nativement accessibles. Il a également travaillé sur les textes alternatifs (images, schémas...). Avec le concours d'EDRLab, il a élaboré Qualebook, 87 règles pour produire un livre numérique de qualité. Ce référentiel a pour but d'apporter une méthodologie aux équipes éditoriales et aux personnes souhaitant développer un projet d'édition numérique.

D'un point de vue juridique, la Directive européenne sur l'Accessibilité de 2019 a été transposée en France en 2023. Son objectif est d'harmoniser les exigences, notamment pour les livres numériques à destination des lecteurs en situation de handicap ainsi qu'aux personnes présentant une incapacité liée à l'âge ou toute autre limitation permanente ou temporaire. Elle entre en application en juin 2025 pour les nouveautés et en juin 2030 pour le fonds.

La commission Numérique a travaillé activement avec l'Arcom afin d'établir des tableaux d'évaluation pertinents des exemptions pour charge disproportionnée ou modification fondamentale du contenu ainsi que pour les entreprises de moins de 2 millions de chiffre d'affaires et de 10 salariés.

CHAPITRES RESPONSABLES, POUR UNE ÉDITION DURABLE

Conscient de l'empreinte environnementale de l'activité d'édition de livres, le Syndicat national de l'édition mène depuis plusieurs années de nombreuses actions de sensibilisation auprès de ses adhérents, pour les accompagner dans leur dynamique d'éco-responsabilité.

Selon la dernière étude publiée par la commission Environnement et Fabrication, en 2023, 98% du papier acheté par les éditeurs interrogés est certifié PEFC, FSC ou recyclé. Ce taux était de 88% en 2013.



SNE – Chapitres responsables

Le lancement, en janvier 2025, du plan *Chapitres responsables, pour une édition durable* marque une nouvelle étape décisive dans cette mobilisation.

Déployé sur la période 2025-2026, ce programme repose sur trois axes stratégiques :

- **Chapitre 1 – Calculer** : Mise à disposition d'un calculateur carbone permettant aux éditeurs d'évaluer l'empreinte carbone de leurs ouvrages et d'identifier les leviers de réduction des émissions.
- **Chapitre 2 – Analyser** : Réalisation d'une analyse du cycle de vie des ouvrages pour mieux comprendre et optimiser leur impact environnemental tout au long de la chaîne de production et de distribution, qu'il s'agisse du livre imprimé ou numérique.
- **Chapitre 3 – Former** : Conception d'un programme de formation aux enjeux environnementaux, avec deux modules (*e-Learning* et présentiel) destinés aux salariés du secteur.

L'objectif est de permettre à tous les éditeurs de disposer d'outils de mesure et de formations adéquates, quelle que soit leur taille : TPE, PME ou groupes.

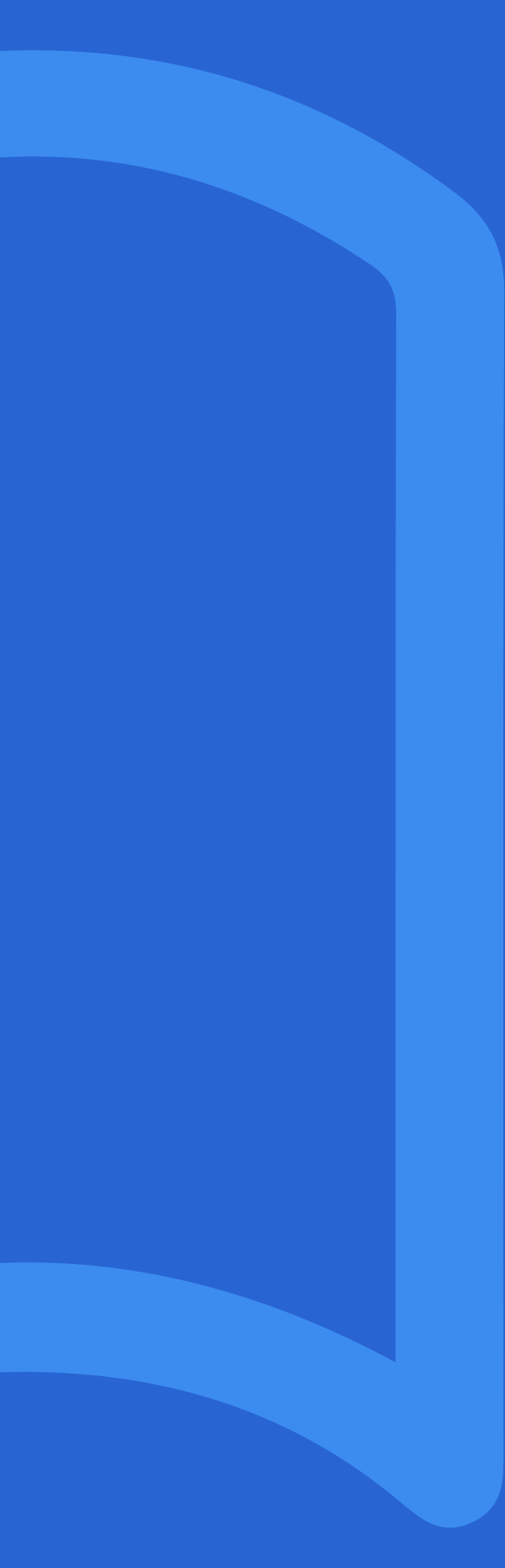
Chapitres responsables est un programme soutenu par l'État à la fois dans le cadre du dispositif « Soutenir les alternatives vertes 2 » de France 2030, opéré par la Banque des territoires (Caisse des Dépôts) et par le Centre national du livre.

Au travers de sa commission Environnement et Fabrication, le SNE poursuit également ses actions de sensibilisation et d'accompagnement auprès de ses adhérents. Il assure une veille réglementaire pour informer les éditeurs des nouvelles normes applicables aux niveaux national et européen, telles que le règlement sur la déforestation, la directive CSRD ou encore la responsabilité élargie du producteur, etc.



20

QUESTIONS
JURIDIQUES
ET DROIT
D'AUTEUR



Dans un contexte national, européen mais aussi international de plus en plus instable, la veille et l'action juridique du Syndicat national de l'édition sont toujours aussi essentielles. Face à l'IA, au piratage, aux dérives de la Science ouverte, le droit d'auteur doit être défendu. Au quotidien, le Syndicat national de l'édition assure également la liaison avec les instances européennes et accompagne les éditeurs lors de l'entrée en vigueur de nouvelles réglementations.

FRANCE

À l'échelle nationale, le Syndicat national de l'édition œuvre pour protéger les intérêts et le travail des éditeurs et les représenter auprès des pouvoirs publics. Il collabore également avec les représentants des auteurs.

RELATION AUTEURS-ÉDITEURS : NOUVELLE RÉFORME DU CONTRAT D'ÉDITION ET CRÉATION D'UN CADRE DE MÉDIATION

Le dépôt au Sénat de la proposition de loi des sénatrices Laure Darcos et Sylvie Robert relative au contrat d'édition constitue une étape majeure dans l'encadrement de la relation auteurs-éditeurs. Ce texte traduit dans la loi les engagements issus de l'accord interprofessionnel de décembre 2022 entre le Syndicat national de l'édition, le Conseil permanent des écrivains et la Ligue des auteurs professionnels, et y ajoute des mesures héritées des discussions menées en 2023 entre ces mêmes parties.

Le texte prévoit notamment l'instauration d'un minimum garanti obligatoire (compensable avec les droits d'exploitation), le principe d'une progressivité des taux de rémunération, une reddition des comptes semestrielle, un délai maximal de trois mois pour le versement des droits après reddition, ainsi qu'une information renforcée de l'auteur

en cas de sous-cession des droits.

La proposition de loi reprend l'essentiel des équilibres actés avec les représentants d'auteurs, mais certaines demandes du syndicat n'ont pas été retenues, comme la possibilité de dérogations à l'obligation d'un minimum garanti ou de taux progressifs en fonction des secteurs éditoriaux.

Le calendrier d'adoption n'est pas encore connu, mais l'examen parlementaire pourrait commencer à l'été. Une procédure accélérée pourrait être envisagée.

Le texte comprend de nombreux aménagements quant à son application dans le temps, certaines dispositions entreront en vigueur lorsqu'elles seront précisées par un accord professionnel étendu par arrêté ; la reddition semestrielle des comptes sera applicable à compter du 20 décembre 2027.

Par ailleurs, un travail concerté a été mené avec les organisations d'auteurs en vue de la création d'une instance paritaire de médiation, dédiée à la résolution amiable des litiges en lien avec un contrat d'édition. Cette future commission, dont la constitution est en cours, témoigne de la volonté partagée d'inscrire le dialogue dans une dynamique pérenne et apaisée.

Enfin, le premier bilan du Fonds SGDL/SNE/Sofia, qui indemnise les auteurs pour des créances de droits non payées en cas de liquidation d'un éditeur, a été dressé.

Plus de 26 500€ ont été versés à sept premiers auteurs éligibles, conformément au règlement du dispositif.

LUTTE CONTRE LE PIRATAGE : DE NOUVEAUX SUCCÈS, ET UNE NOUVELLE STRATÉGIE À L'ÉTUDE

Fort de ses succès récents en matière de lutte contre le piratage, le Syndicat national de l'édition occupe une place centrale dans la stratégie collective que souhaitent développer les éditeurs pour faire face à un phénomène en perpétuelle évolution.

Arnaud ROBERT
président de la
commission
Juridique,
secrétaire général
d'Hachette Livre



© DR

Alors que l'édition française investit massivement pour permettre au public un large accès aux livres numériques, le piratage de livres porte atteinte à la rémunération des créateurs, auteurs comme éditeurs. Il constitue une menace pour l'ensemble de l'écosystème du livre, notamment les libraires, et nuit à la diversité culturelle.

Afin de protéger le droit d'auteur, le Syndicat national de l'édition mène donc une veille permanente à l'encontre de sites pirates tels que Z-Library. Il poursuit ainsi le déploiement de sa stratégie à l'encontre de ces derniers, quelle que soit leur taille, la complexité de leur organisation ou leur volonté de maintenir, voire d'élargir leur audience au détriment du développement d'une offre légale.

Alors qu'une décision judiciaire en 2022 avait permis d'imposer le blocage de noms de domaine de Z-Library aux fournisseurs d'internet, et avait ainsi limité la visibilité de ce site en France, le syndicat avait ensuite constaté sa réapparition l'année suivante. Le syndicat a donc à nouveau saisi le tribunal judiciaire de Paris, qui a ordonné le 12 septembre 2024 le blocage de 98 nouveaux noms de domaine. C'est une nouvelle victoire des éditeurs contre le piratage.

Des actions contre d'autres sites cibles dans le secteur du manga sont aujourd'hui lancées sur le même fondement d'une action dite « en cessation ».

Les pratiques relatives au piratage étant sans cesse en évolution, le Syndicat national de l'édition travaille actuellement à de nouvelles solutions et approches en matière de lutte contre le piratage.

En parallèle, le SNE soutient toute initiative parlementaire permettant d'étendre aux organismes professionnels, tels que le syndicat, la faculté de recourir à l'Arcom pour bloquer les « sites miroirs » des sites visés par une décision du juge.

EDRLAB, À LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

Le Laboratoire européen pour la lecture numérique (EDRLab) est une association professionnelle qui compte aujourd'hui 101 membres dans 33 pays.

Ce laboratoire de développement travaille au déploiement d'un écosystème de publication numérique ouvert, interopérable et accessible dans le monde entier.

Son champ d'action est large : rédaction de standards ouverts tels que l'EPUB 3, Web Publications ou TDMRep, de règles de bonnes pratiques d'accessibilité numérique, et développement de moteurs et d'applications de lecture performants.

Les demandes et besoins augmentent et l'activité d'EDRLab s'amplifie : ses applications de lecture progressent, en particulier sur le plan de l'accessibilité, et il a sur sa feuille de route la création de standards liés aux fonctionnalités d'échange d'annotations, ainsi que celle de meilleurs standards pour les narrations de visuels, bandes dessinées, mangas ou comics.

Un travail a aussi commencé pour diversifier l'offre d'outils de lecture grand public sur le Web. Ces développements sont à deux niveaux : d'une part, une architecture complète et fonctionnelle de kits de développement *open-source* à disposition de toutes les équipes de développement qui souhaitent créer des applications de lecture robustes et modernes (Readium Web) ; d'autre part, une version finie des outils de lecture, à disposition du grand public (Thorium Web).

Depuis 2023, EDRLab participe aux travaux du groupe Normes & Standards de la commission Numérique du Syndicat national de l'édition, tant pour apporter une expertise sur les outils

de lecture que pour s'assurer que les besoins des maisons d'édition françaises sont bien portés dans les organismes internationaux de standardisation (W3C, ISO, IETF).

En 2024, cette collaboration est allée plus loin avec la mise au point de la liste de référence qualité du livre numérique Qualebook, en partenariat avec le syndicat. Ce travail continue en 2025 via des ateliers professionnels. L'initiative Qualebook devrait bientôt s'étendre au niveau européen. Par ailleurs, toujours sur un plan européen, le projet ABELab s'est achevé avec succès, et les conclusions du projet sont disponibles sur le site www.abelab.eu. Un nouveau projet européen a débuté, nommé ThinkPub, dont la présentation est visible sur www.thinkpub.eu.

QUALEBOOK

Qualebook est un projet collaboratif porté par le Syndicat national de l'édition et EDRLab. C'est une liste de référence qualité du livre numérique qui apporte des réponses et une méthodologie à ceux qui souhaitent développer ou s'investir dans des projets d'édition numériques. Elle permet d'assurer l'accès aux livres numériques pour le plus grand nombre de lecteurs, sans discrimination d'âge, de compétence, d'aptitudes physiques ou mentales, de culture, de matériel et de modalités d'accès.



[87 règles à découvrir sur Qualebook](#)

TVA APPLICABLE AU LIVRE

Depuis plusieurs mois, nombre d'éditeurs et de distributeurs sont soumis à des contrôles fiscaux venant remettre en cause de façon importante les pratiques et méthodes utilisées en matière d'application de la TVA à taux réduit.

Dans ce contexte, le Syndicat national de l'édition s'est adressé au ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et à la ministre de la Culture pour amorcer un dialogue en matière de TVA applicable et susciter plus particulièrement :

- l'abandon des redressements portant sur la ventilation des taux de TVA pour une période durant laquelle la doctrine de l'administration fiscale n'était pas stabilisée ;
- la suspension des contrôles et de la mise en recouvrement des redressements déjà notifiés sur l'application du taux réduit à certaines catégories de publications ;
- l'ouverture d'une concertation visant à actualiser la définition fiscale du livre afin de tenir compte d'une diversification croissante des formats éditoriaux sur laquelle l'administration fiscale a répondu favorablement.

DERNIÈRE MISE À JOUR DU BOFIP LIVRE

Plusieurs importantes actualisations de la doctrine fiscale sont à signaler :

- une refonte complète des commentaires administratifs publiés au BOFiP sur le taux réduit applicable au livre le 21 août 2024 (BOI-TVA-LIQ-10 et BOI-TVA-LIQ-30-10-40) ;
- la publication d'un nouveau rescrit sur les liseuses et la mise à jour du rescrit sur les jeux de société ;
- une mise à jour du BOFiP en mai 2025 relative aux opérations complexes (par exemple, les coffrets contenant un livre et des articles passibles du taux normal). Ce dernier point fait suite à une consultation publique, à laquelle le Syndicat national de l'édition a activement participé en soumettant des exemples propres à l'édition et repris pour partie par l'administration. Le rescrit sur les conteuses de livres audio a également été ajouté au terme duquel l'élément principal de l'offre étant la conteuse, le taux de TVA à 20% s'applique.

Webinaire – TVA applicable au livre depuis la mise à jour du BOFiP Livre



Le BOFiP (Bulletin officiel des finances publiques) est une base de données officielle publiée par l'administration fiscale à la disposition des usagers.

Il regroupe l'ensemble de la doctrine fiscale opposable par le contribuable à l'administration, c'est-à-dire les interprétations officielles de l'administration sur des points spécifiques du droit fiscal.

La publication d'un nouveau BOFiP est d'une importance majeure pour la compréhension et l'application des règles fiscales, en particulier s'agissant du périmètre d'application de la TVA à taux réduit qui a pu susciter ces dernières années de réels besoins d'éclaircissements.

Comme chaque année le syndicat a proposé à ses adhérents un webinaire d'information sur le sujet.

LES ACTIVITÉS DU GROUPE UNIVERSITAIRE

IA ET ÉDITION SCIENTIFIQUE

Les rencontres François Gèze, ainsi nommées en hommage à l'ancien président du groupe Universitaire, sur l'édition scientifique et l'intelligence artificielle ont été organisées par le Syndicat national de l'édition et la Fédération nationale de la presse spécialisée (FNPS), avec le soutien de la Sofia et du GFII. Ce colloque s'est tenu le 28 mars 2025 au Palais du Luxembourg. Une première table ronde avait pour thème « Les prémices d'un écosystème vertueux de l'IA dans l'édition scientifique » tandis que la seconde abordait la question de la « préservation de l'intégrité de la science à l'heure de l'IA ».



UNE VICTOIRE POUR LE DROIT D'AUTEUR ET LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE

Le 1^{er} août 2024, le tribunal administratif de Nantes a constaté que l'Université de Nantes avait renoncé à obliger les chercheurs à publier en accès ouvert. Le Syndicat national de l'édition et la Société des Gens de Lettres (SGDL), qui s'étaient mobilisés contre cette politique allant à l'encontre du droit d'auteur et de la liberté académique, ont salué ce changement, tout en appelant à la vigilance à l'égard de toute politique similaire au niveau français ou européen. En effet, en mai 2021, l'Université de Nantes avait instauré une obligation de dépôt des publications de ses chercheurs en archive ouverte et la prise en compte des publications ainsi déposées dans les évaluations institutionnelles et les dotations aux laboratoires. Philippe Forest, professeur de cette université, avait déposé en 2022 un recours auquel s'étaient associés la SGDL et le syndicat.

Les rencontres François Gèze, organisées au Palais du Luxembourg le 28 mars, ont été l'occasion de riches débats sur la mise en œuvre d'un écosystème vertueux de l'IA dans l'édition scientifique.

Laure DARCOS
sénatrice



© Sénat

INTERNATIONAL

À l'échelle internationale, le Syndicat national de l'édition assure une présence au sein des instances telles que la Fédération des éditeurs européens ou l'Union internationale des éditeurs afin de prendre part aux discussions sur les nouvelles réglementations et échanger avec ses homologues.



© Pexels Jonas Hirsch

DU MOUVEMENT AU NIVEAU EUROPÉEN

UN NOUVEAU CONTEXTE POLITIQUE EUROPÉEN

À la suite des élections européennes de juin 2024 et du renouvellement du Parlement européen (PE), de nombreux députés, très engagés en faveur du secteur de l'édition, n'ont pas été réélus. La montée des extrêmes au sein du PE et ses effets potentiels sur le monde de la création et de l'édition posent alors des questions importantes.

De même, la structure de la Commission européenne a évolué, et un nouveau collège de commissaires européens a pris ses fonctions au 1^{er} décembre, avec notamment Glenn Micallef (Malte), commissaire à la Justice intergénérationnelle, la Jeunesse, la Culture et le Sport ; Henna Virkkunen (Finlande), vice-présidente exécutive à la Souveraineté, la Sécurité et la Démocratie numériques ; et enfin Stéphane Séjourné (France), vice-président exécutif à la Prospérité et la Stratégie Industrielle.

Dans ce contexte, il est nécessaire d'expliquer à nouveau aux décideurs politiques en quoi consiste le travail des éditeurs, et plus largement la nature de la chaîne du livre et ses enjeux. La Fédération des éditeurs européens (FEE) y contribue déjà, en coopération avec les fédérations européennes des auteurs et des libraires.

À la rentrée parlementaire, la FEE a remis aux nouveaux députés européens un kit de bienvenue, comprenant son manifeste. En collaboration avec le SNE, elle a initié des rencontres, afin de leur présenter les priorités du secteur.

LA 13^E ÉDITION DES DIALOGUES AUTEURS – ÉDITEURS

Le 12 février dernier, la FEE a organisé, avec le soutien de la Sofia, la 13^e édition des dialogues auteurs-éditeurs au Parlement européen de Strasbourg. Cette rencontre a connu un vif succès réunissant une vingtaine de participants, dont huit députés européens, parmi eux Laurence Farreng (France, RENEW), marraine de l'évènement.

D'un côté, Gauthier van Meerbeeck, directeur éditorial du Lombard, était accompagné de Philippe Glorieux, directeur marketing de IMPS Les Schtroumpfs. De l'autre, l'auteur François Boucq, lauréat du Grand Prix d'Angoulême, en tandem avec Alix Garin, autrice de *Ne M'Oublie pas* et *Impénétrable*. À cette occasion, François Boucq a rappelé le rapport émotionnel fort que chacun entretient avec le livre, de plus en plus menacé par « la machine [qui] met une distance entre l'auteur et le lecteur. »

Alors que l'intelligence artificielle gagne du terrain et transforme l'expérience partagée à travers l'art et la culture, les discussions ont permis de réaffirmer l'importance de la liberté d'expression.

RÈGLEMENT DÉFORESTATION : QUELLES OBLIGATIONS POUR LES ÉDITEURS ?

La traçabilité et la transparence sont au cœur des préoccupations qui ont menées au Règlement Déforestation. Il vise à interdire la mise sur le marché ou l'exportation depuis le marché européen de produits ayant contribué à la déforestation ou à la dégradation des forêts après le 30 décembre 2020.

Le règlement demande aux maisons d'édition de garantir que le papier et les livres qu'elles mettent sur le marché comportent un risque nul ou négligeable de déforestation. Les entreprises devront notamment permettre que la géolocalisation de l'origine des produits soit identifiable jusqu'aux parcelles de production du bois et les essences d'arbres qui y sont présentes.

La mise en œuvre de ce règlement étant reportée d'un an, les obligations réglementaires pour les entreprises s'appliqueront à partir du 30 décembre 2025 pour les moyennes et grandes entreprises et à partir du 30 juin 2026 pour les petites entreprises.

Le Syndicat national de l'édition et la Fédération des éditeurs européens vont poursuivre leur dialogue avec les autorités françaises et la Commission européenne, mais aussi avec l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre, pour éclaircir les questions de mise en œuvre du règlement qui restent encore en suspens et pour construire les process nécessaires à la transmission des informations entre clients et fournisseurs.



[Plus de détails sur le Règlement
Déforestation](#)

**Si une contrainte devenait
une opportunité ?
La Commission européenne,
poussée par des ONG et
le consommateur, conduit par
ses réglementations RDUE
à ce que chaque maillon de la
chaîne du livre, du bois à la
librairie, devienne responsable
du respect de nos forêts.
N'est-ce pas l'occasion
d'effacer tout doute sur
la provenance de nos papiers
et sur notre volonté de ne pas
déforester ?**

**Ces réglementations entraînent
des contraintes administratives.**

**Le langage « ClicEDIt »
simplifie les échanges.
Il portera ces informations et
nous prépare à la facturation
électronique certifiée.
Ce sont autant d'opportunités
d'allier exigence, fluidité
et engagement durable.**

Pascal LENOIR
président de la
commission
Environnement et
Fabrication,
directeur de la
production Madrigall

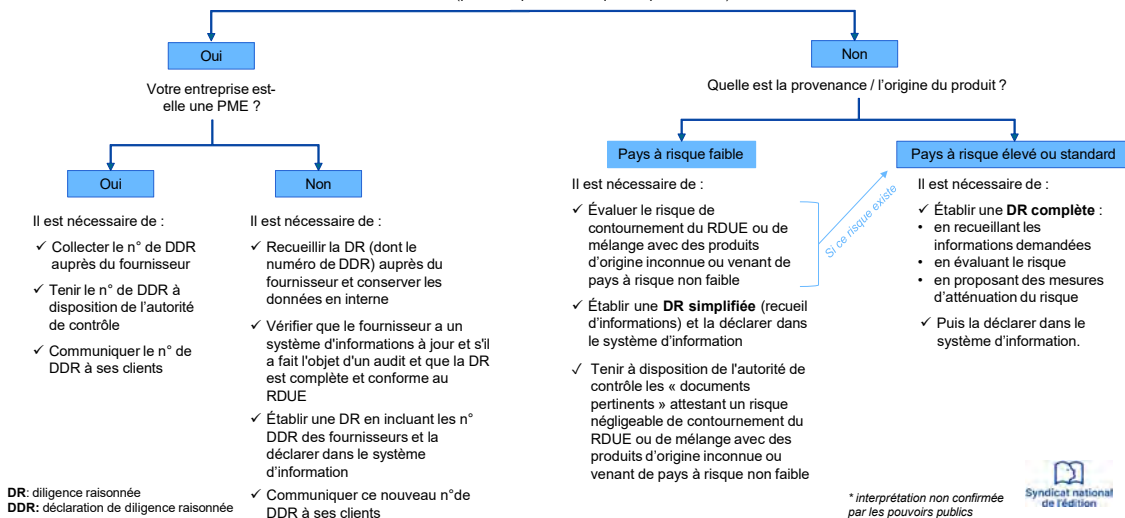


© DF

Règlement déforestation de l'Union européenne - RDUE En tant qu'opérateur, que doit mettre en place l'éditeur ? *

19/03/2025

La diligence raisonnée (DR) a-t-elle été établie précédemment par votre fournisseur (pour chaque élément qui compose le livre) ?



TRILOGUE AU PARLEMENT EUROPÉEN : LE RÈGLEMENT SUR LES RETARDS DE PAIEMENT

Un projet de règlement européen sur les retards de paiement prévoit d'imposer un délai maximum de trente jours pour toutes les transactions, quel que soit le secteur d'activité, au sein de l'Union européenne. Cependant, en France, les délais de paiement dans la chaîne du livre peuvent aller jusqu'à une centaine de jours. La proposition de règlement n'est donc pas adaptée aux règles et pratiques du secteur du livre dans les différents pays européens, qui se justifient par l'existence d'une économie de l'offre et de cycles d'exploitation longs.

Selon l'étude sur l'impact qu'aurait un raccourcissement des délais de paiement sur les librairies, menée par le cabinet Xerfi et mandatée par le Syndicat de la librairie française, l'application de ce règlement pourrait entraîner un « choc de trésorerie » de 110 millions d'euros et mettrait ainsi en danger un tiers des librairies françaises.

Aujourd'hui, grâce notamment à l'action continue du Syndicat national de l'édition, le Parlement européen propose une exemption pour le secteur du livre du projet de règlement.

Au Conseil européen, les États membres privilégient même un retrait pur et simple du texte de la part de la Commission européenne et le dossier n'a pas progressé sous la présidence hongroise.

La Fédération des éditeurs européens demande en priorité un retrait du texte qui ne paraît pas justifié au vu de la situation.

DROIT D'AUTEUR EN DANGER AU NIVEAU EUROPÉEN ET INTERNATIONAL

Sur le plan européen et international, le droit d'auteur est souvent remis en question, que ce soit pour des raisons économiques, idéologiques ou de développement.

La Commission européenne subit des pressions en faveur d'une exception sur le prêt numérique et l'enseignement à distance, sous le prétexte des crises. Elle a lancé une grande étude sur l'accès aux collections numériques dans les bibliothèques, établissements d'enseignement et instituts de recherche. La priorité actuelle de la Fédération des éditeurs européens, dont le syndicat est un membre actif, est de faire comprendre que les exceptions ne doivent être envisagées qu'en cas de carence du marché, et non pas de carences budgétaires.

Enfin, des pays en voie de développement cherchent à affaiblir le système de la propriété intellectuelle, à travers de larges exceptions en faveur des bibliothèques et des établissements d'enseignement, ou une interprétation large du principe du « *fair use* ». Ils sont soutenus par des alliances de fait entre les consommateurs, les chercheurs, les bibliothèques et les Big Tech.

LA LIBERTÉ DE PUBLIER, THÈME CENTRAL DU CONGRÈS DE L'UIE

En décembre 2024, l'Union internationale des éditeurs (UIE) a tenu à Guadalajara au Mexique, son 34^e Congrès, qui avait pour thème « Tourner la page, l'avenir de l'édition ». Elle a remis le Prix Voltaire à l'éditeur palestinien Samir Mansour. Elle a également annoncé l'attribution d'un Prix spécial à Victoria Amelina, écrivaine ukrainienne tuée par une frappe russe dans la région de Donetsk en juillet 2023. Ce prix a été remis à Oleksandra Matviichuk, directrice générale du Centre pour les libertés civiles en Ukraine (Prix Nobel de la Paix 2022).

Un hommage a aussi été rendu à la première lauréate du Prix Liberté de Publier, Shahla Lahiji (Iran), décédée en février 2024, ainsi qu'à Sihem Bensedrine (Tunisie), lauréate en 2009, qui vient d'être libérée après 6 mois de prison.

Le prochain Congrès de l'UIE aura lieu à Kuala Lumpur en juillet 2026.



GVANTSA JOBABA

**Présidente de l'Union
internationale des éditeurs**



© Guram Muradov

En tant que Présidente de l'Union internationale des éditeurs (UIE) nouvellement élue, comment voulez-vous mener votre mandat ?

Je serai présidente de l'UIE jusqu'en 2027 et, à bien des égards, je vais m'appuyer sur le travail de mes prédécesseurs, Karine Pansa et Bodour Al Qasimi. Nos piliers resteront la promotion du droit d'auteur et la protection de la liberté de publier. Le développement de l'intelligence artificielle générative est un domaine où il est crucial de défendre la transparence de l'utilisation des œuvres pour l'entraînement ainsi que la nécessité de licences. Enfin, le piratage représente un défi dans de nombreux marchés, et nous pouvons continuer à échanger nos bonnes pratiques à ce sujet. Nous continuerons également à soutenir nos membres sur des sujets comme l'accessibilité, la durabilité, la diversité et les données.

L'UIE permet de rassembler les éditeurs du monde entier ;

comment envisagez-vous son évolution, son adaptation face aux défis à venir et aux opportunités ?

La force de l'UIE réside dans son réseau de membres, et nous sommes très heureux que le SNE soit un membre aussi engagé et actif. Nous comptons maintenant 105 membres dans 84 pays. Je viens moi-même d'une petite association (l'Association des éditeurs et libraires géorgiens), et je sais très bien à quel point l'UIE peut apporter un soutien précieux. Les défis que nous rencontrons sont tous interconnectés. Enfin, nous faisons face aux entreprises les plus grandes et les plus riches que le monde n'ait jamais connues. Nous ne pouvons pas rivaliser financièrement, mais notre force réside dans notre diversité.

L'UIE œuvre en défense de la liberté de publier ; quelles sont les actions mises en place, à l'image du Prix Voltaire remis récemment à Samir Mansour ?
La liberté de publier représente

un domaine vital où l'UIE peut apporter un soutien précieux. Honorer Samir Mansour, c'était aussi reconnaître comment la guerre affecte cette liberté. Tous les anciens lauréats du Prix Voltaire ont pris des risques pour publier des livres. La liberté de publier s'accompagne de la liberté de lire et de la liberté d'expression – ce que nous appelons la trinité des libertés. Nous constatons de nombreuses tentatives de contrôler ce que les gens lisent, en particulier les jeunes. Des États-Unis à la Hongrie en passant par la Turquie, nous constatons diverses restrictions à la liberté de publier, et l'UIE est prête à soutenir ses membres locaux en cas de besoin. Nous avons ainsi soutenu Gallimard l'an dernier lorsqu'ils se sont vu refuser un stand à Alger, ainsi que notre lauréat du Prix Voltaire, Khaled Lotfy, lorsqu'il a été exclu du salon du livre du Caire. Nous sommes très heureux de voir Khaled de retour au salon cette année.

A stylized, abstract illustration of a person's head and shoulders in profile, facing right. The person is wearing a light blue shirt and has their hand raised to their forehead, suggesting they are reading or looking at something. The background is a solid blue color with a lighter blue, wavy, abstract shape behind the person's head.

3
O

**PROMOTION
DU LIVRE
ET DE LA
LECTURE**



Au regard des résultats de la récente étude publiée par le Centre national du livre sur « les Français et la lecture », la mission de promotion du livre et de la lecture du syndicat est plus que jamais actuelle. Par le biais des rencontres en région ou du Festival du Livre de Paris, le Syndicat national de l'édition valorise le livre sous tous ses angles tout en mettant en place des actions pour qu'il soit accessible à tous. Le syndicat agit à l'échelle régionale, nationale et internationale.

LES FRANÇAIS ET LA LECTURE : BAROMÈTRE 2025 DU CNL

Le Centre national du livre (CNL) a rendu public au printemps 2025 les résultats de son étude bisannuelle sur « Les Français et la lecture ». Ce baromètre cherche à éclairer ce qui favorise, ou au contraire, freine la lecture en mesurant sur la durée les pratiques et les perceptions des Français vis-à-vis du livre et de la lecture. Si 56% des Français se déclarent lecteurs réguliers, globalement, ils lisent de moins en moins, puisqu'il y a eu une baisse de cinq points par rapport à 2023. Les habitudes quant aux formats des livres changent aussi : 57% ont lu au moins 5 livres papier et 15% en ont lu au moins 5 au format numérique, ce qui marque une nette progression de la lecture numérique en dix ans. On observe par ailleurs une baisse de 10 minutes du temps de lecture par jour, soit environ 1 heure au total par semaine et plus d'un quart des lecteurs, c'est-à-dire 27% d'entre eux, admettent faire autre chose en même temps qu'ils lisent, comme envoyer des messages.

En parallèle, le livre audio gagne en popularité : 32% des lecteurs français écoutent des livres audio, entre autres grâce à la place importante du numérique dans leur quotidien, ce qui rend la pratique plus attractive. On remarque par ailleurs un vrai bond de popularité pour les romans sentimentaux, notamment grâce à ceux du genre de la *new romance*. En revanche, s'ils conservent une place importante chez les moins de 25 ans, les mangas et comics enregistrent tout de même une baisse. Enfin, 79% des lecteurs ont acheté des livres neufs, la pratique reste donc stable tandis que l'achat de livres d'occasion progresse significativement depuis 10 ans : 39% sont concernés, contre 26% en 2015.

LIRE ÇA S'ÉCOUTE... AU QUOTIDIEN

Le groupe de travail « Contrats types livre audio » a finalisé et diffusé en janvier 2025 des modèles de clauses de garanties dans le cadre des relations contractuelles de l'éditeur avec le studio d'enregistrement et avec l'artiste-interprète. Ces clauses concernent l'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle pour diverses finalités.

À l'occasion du mois du livre audio (juin 2025), la commission Livre audio en collaboration avec l'association « Les Voix » (association de comédiens, notamment de doublage) a annoncé la création d'un label « Interprétation humaine », sous la forme d'un macaron, afin de défendre le talent des comédiens qui enregistrent des livres audio. Chaque éditeur pourra l'apposer, selon sa volonté.

La commission Sociale et la commission Livre audio ont entamé des négociations avec les partenaires sociaux afin de définir un barème de rémunération minimal pour les artistes-interprètes qui enregistrent des livres audio.

Les éditeurs de livres audio étaient présents sur un stand collectif au Festival du Livre de Paris et dans la programmation avec notamment l'organisation d'un *blind test* auquel ont participé près de 90 élèves et, d'un atelier de lecture dessinée au village des enfants sur le thème « dessine-moi une histoire ».

Et, tout au long de l'année, les éditeurs de la commission Livre audio ont à cœur de proposer des playlists thématiques pour accompagner les audiollecteurs au quotidien. Qu'elles soient sur le thème de la rentrée littéraire ou scolaire, du quart d'heure de lecture, sur les fêtes de fin d'année ou la nouvelle année, ces playlists permettent de découvrir des titres disponibles et ainsi le monde du livre audio.

RENTÉE LITTÉRAIRE POUR TOUS : TOUJOURS PLUS DE NOUVEAUTÉS

Pour la douzième année consécutive, les éditeurs se sont mobilisés pour permettre aux personnes aveugles ou malvoyantes de découvrir les nouveaux titres de la rentrée littéraire en même temps que le grand public. Ainsi, en novembre 2024, 315 titres étaient disponibles. Cette opération a notamment permis d'adapter 64% des titres figurant sur les listes des sélections des principaux prix littéraires et 77% des lauréats.

Cette opération repose sur la participation volontaire des éditeurs qui fournissent pendant l'été les fichiers numériques de leur rentrée littéraire, afin que ceux-ci soient adaptés, c'est-à-dire disponibles dans un format lisible par les personnes atteintes d'un handicap visuel.

ADAPTATION OU ACCESSIBILITÉ ?

Plusieurs mécanismes existent pour permettre aux personnes en situation de handicap d'avoir accès à la lecture de livres adaptés ou nativement accessibles.

Il existe cependant une différence : on parle de « livre adapté », qu'il soit publié sous format papier ou numérique, quand il est adapté par un organisme spécialisé dans le cadre de l'exception Handicap comme, entre autres, l'association Valentin Haüy, l'apiDV, ou encore l'Institut National des Jeunes Aveugles, qui interviennent pendant la rentrée littéraire pour tous. On parle en revanche de « livre nativement accessible » quand celui-ci est, dès sa publication sous format numérique, accessible à des personnes en situation de handicap sans l'intervention d'un organisme spécialisé.

DON DE LIVRES AUX ÉTUDIANTS EN ARMÉNIE

Le Syndicat national de l'édition, accompagné de la Région Auvergne Rhône-Alpes et des Centres francophones SPFA, a soutenu son partenaire, l'ONG Défis humanitaires, afin d'envoyer 4 000 livres de littérature francophone contemporaine aux étudiants en Arménie. Plus de dix acteurs majeurs de l'édition française ont répondu à l'appel. Une délégation française s'est déplacée en janvier pour distribuer les livres et rencontrer le ministre de la Culture arménien, des éditeurs locaux ainsi que des étudiants qui bénéficieront de ce don.



© DR

LES ÉDITEURS DE BANDES DESSINÉES EN RENCONTRE AU HAVRE

Dans le cadre des rencontres en régions proposées chaque année par le Syndicat national de l'édition, les éditeurs du groupe BD ont organisé une journée d'étude et d'échanges le vendredi 15 novembre 2024 à la bibliothèque Oscar Niemeyer au Havre.

Cette rencontre intitulée « Comment la BD facilite-t-elle l'accès à la lecture et à la connaissance ? » s'est tenue à l'occasion de l'évènement *Un Automne à buller* au Havre. Ainsi, le monde de la BD a montré un visage engagé, et a pu témoigner de son rôle spécifique qui lui confère une place de choix dans les champs de la littérature et de la pensée. En partenariat avec la Ville du Havre, Normandie Livre & Lecture, et avec le soutien de la Sofia, cette rencontre a permis de réunir auteurs, éditeurs, libraires et médiateurs du livre autour de quatre tables rondes.

Le groupe BD du Syndicat national de l'édition s'est réuni de nouveau à Lyon le 13 juin 2025 au Musée des Beaux-Arts de Lyon, en partenariat avec le festival Lyon BD, sur le thème « Quand la BD raconte le monde ».

Cette rencontre professionnelle a tout son sens dans le cadre d'*Un Automne à buller*. Nous sommes en effet convaincus que la BD et le manga ont un rôle à jouer dans l'accès à la lecture et à la connaissance.

Cécilia LE MÉTAYER
responsable du secteur
Jeunesse et BD à la
bibliothèque Oscar
Niemeyer, co-organisatrice
de la manifestation



BD EN CLASSE, L'AVENTURE CONTINUE AVEC L'ARRIVÉE D'UN 3^E TOME



Le troisième opus de la collection « BD en classe » offre un formidable voyage épique ! En 2020, à l'occasion de l'année de la BD en France, le Syndicat national de l'édition lançait sa collection « BD en classe », regroupant autour d'une thématique un dossier enseignant et un carnet élève conçus pour l'ensemble des professionnels en milieu scolaire (éducateurs, accompagnateurs, documentalistes et enseignants) et destinés aux élèves du cycle 3.

Après le tome 1 *Faites entrer les monstres*, qui présentait un univers fantastique, et le tome 2 intitulé *Bulles de nature* sorti en 2022, qui portait sur l'écologie, c'est sur le thème de l'Aventure – avec un grand A – qu'est paru le 3^e opus en janvier 2025 ! Déjà distribuées à plus de 30 000 élèves sur le territoire, ces publications rassemblent des ressources pédagogiques et des extraits de bandes dessinées franco-belges, internationales et de mangas – afin d'articuler le plaisir de la lecture avec la découverte d'œuvres littéraires graphiques, grâce à un dispositif d'éducation artistique et culturel.

Comme lors des éditions précédentes, l'ouvrage est répertorié sur la plateforme en ligne Eduscol, référence de l'Éducation nationale pour les contenus pédagogiques. Toujours adapté au cycle 3 (CM1, CM2, 6^e), il est, et ce pour la première fois, ouvert aux élèves de cycle 4 (5^e, 4^e et 3^e).



[La BD en classe - Syndicat national de l'édition](#)

UN NOUVEAU SCIENCES EN BULLES POUR UN OCÉAN DE SAVOIRS



La 33^e édition de la Fête de la science s'est déroulée du 4 au 14 octobre 2024 en France métropolitaine, en Outre-mer et à l'international.

Pour la neuvième année consécutive, le groupe Sciences pour tous a publié, avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de la Culture, l'ouvrage *Sciences en bulles* qui présente les thèses de 7 doctorantes et doctorants expliquées sous forme de bandes dessinées illustrées par Héloïse Chochois, sur le thème « Océan de savoirs », fil rouge de la Fête de la science 2024.

Cette nouvelle édition a été distribuée gratuitement dans 300 librairies partenaires de l'opération pour l'achat d'un ouvrage de sciences, mais aussi dans les différents lieux où se sont déroulés les événements de la Fête de la science.

La 34^e édition de la Fête de la science se tiendra du 3 au 13 octobre 2025 et aura pour thème « Les Intelligences ». Cette thématique touche un grand nombre de disciplines scientifiques. Elle inclut les enjeux, les rapports entre les diverses formes d'intelligence, et amène à repenser ce que signifie être intelligent, au-delà des frontières humaines.

 [La Fête de la science](#)

DEUX LAURÉATS POUR LE PRIX SCIENCES POUR TOUS

Le Prix du livre Sciences pour tous des collégiens et des lycéens a été remis le 28 mai 2024 à l'Académie des sciences.

Fortement installé auprès des publics férus de sciences, le Prix Sciences pour tous revient pour sa 20^e édition. Créé par le ministère de l'Éducation nationale et le Syndicat national de l'édition, il est parrainé par l'Académie des sciences, soutien financier du prix.

Cette année, des élèves de primaire ont également participé à la sélection. À l'instar du Goncourt des lycéens, il est décerné par des élèves de 5^e, 4^e et 3^e pour le prix des collégiens et des élèves de 2^{de} pour le prix des lycéens. Cette année, le prix Sciences pour tous avait pour thème « l'infiniment petit, l'infiniment grand ». Il a été décerné par les collégiens à Pascale Perrier, Véronique Delamarre et Joëlle Passeron pour leur BD *Super Globo* parue aux éditions Sarbacane ; et par les lycéens à Brian Clegg et Oliver Pugh pour leur BD *L'infini en images*, parue aux éditions EDP Sciences. L'édition 2025 a pour thème « L'océan, un monde à découvrir ».

 [Le Prix Sciences pour tous 2024 dévoile sa sélection - Sciences pour tous](#)

NOUVELLE ANNÉE, NOUVEAU PRIX VENDREDI

Premier prix national de littérature adolescente, le Prix Vendredi a été créé en 2017 par le groupe des éditeurs jeunesse du Syndicat national de l'édition pour valoriser le dynamisme et la qualité de la création de la littérature pour ado contemporaine. Il récompense ainsi un ouvrage francophone destiné aux plus de 13 ans. Comme chaque année, une sélection de 10 ouvrages a été soumise à un jury de professionnels dont Claudine Desmarteau, lauréate de l'année précédente, faisait partie. Le 5 novembre 2024, le Prix Vendredi a finalement été remis à Maureen Desmailles pour son ouvrage *La Chasse* publié aux éditions Thierry Magnier. Pour la deuxième année consécutive, une collaboration entre le Prix Vendredi et le pass Culture a été mise en place, permettant à sept jeunes de 15 à 19 ans, issus de différentes régions et bénéficiaires du pass Culture, de constituer un jury. C'est parmi les 10 auteurs sélectionnés par le jury officiel du Prix Vendredi que ces sept jurés ont choisi de nommer Anne Loyer lauréate du « Prix Vendredi – Jury des jeunes pass Culture » pour son ouvrage *Charbon Bleu*, publié aux éditions D'eux. Le prix bénéficie d'une dotation de 3 000 euros grâce à la Fondation La Poste, ainsi que du soutien de la Sofia et du CFC. Il est également organisé en partenariat avec les magazines *Livres Hebdo* et *Je Bouquine*.

LE CALENDRIER DE LA 9^E ÉDITION !

- **Déjeuner de la sélection des 10 ouvrages en lice : 5 septembre 2025**
- **Annonce des lauréats : Semaine du 3 novembre 2025**
- **Rencontre avec les auteurs en librairie : de janvier à avril 2026**

J'ai été honorée de recevoir le Prix Vendredi pour *La Chasse*.
L'année a été riche en rencontres et en sollicitations qui m'ont permis de défendre la collection L'Ardeur auprès d'un public varié.

Maureen DESMAILLES
lauréate du Prix Vendredi
2024



© Teresa Suarez

3 NOUVELLES JURÉES !

Pour sa 9^e édition, de nouvelles jurées rejoignent le Prix Vendredi : Lucie Kosmala, journaliste et formatrice spécialiste en littérature jeunesse ; Anne Ricou, rédactrice en chef adjointe du magazine *Je Bouquine* et Emmanuelle Kabala, responsable des romans au Centre national de la littérature jeunesse. Comme chaque année, la lauréate de l'édition 2024, Maureen Desmailles, rejoint également le jury pour une année.

À LA RENCONTRE DES BIBLIOTHÉCAIRES AU SLPJ

Pour la 40^e édition du Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis, et à l'initiative du groupe Jeunesse du Syndicat national de l'édition, huit parcours thématiques ont été proposés cette année aux bibliothécaires lors de la journée professionnelle. Fiction ado, livres accessibles, questions de genre ou encore collection pour les tout-petits, toute la richesse de la littérature jeunesse a été explorée ! En allant à la rencontre des maisons d'édition présentes sur le salon, les médiateurs du livre ont pu échanger avec les acteurs de l'édition jeunesse lors de chaque parcours.

TOM LÉVÊQUE

**Jury du Prix Vendredi et
spécialiste de la littérature ado**



© Lydia Nalogue

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué dans votre expérience en tant que jury du Prix Vendredi ?

La vivacité et la diversité des débats ! C'est rare d'avoir le temps de discuter aussi profondément de romans ados avec un ensemble de spécialistes comme mes collègues jurés... Et l'écoute de chacun, comme leur regard aiguisé sur les textes, m'a beaucoup stimulé. La sélection ressemblait à la fin à tous. Il me tarde déjà de reprendre le dialogue en septembre !

Selon vous, qu'est-ce qui fait la force de la littérature ado ?

La force de ses histoires, d'abord : c'est un peu la littérature populaire du siècle. Le public ado est très exigeant, donc on doit le capter dès le premier chapitre... Alors même

dans un roman littérairement exigeant, on n'oubliera jamais l'histoire qu'on veut raconter !

Son intensité, d'autre part, car c'est une littérature qui cherche à se rapprocher le plus, comme le dit Clémentine Beauvais, du sentiment d'adolescence. Donc de son intensité, des grandes premières et dernières fois qu'on vit à cet âge-là. C'est aussi pour cela qu'on continue d'en lire même à l'âge adulte !

Son audace enfin car, comme nous l'expliquaient Coline Pierré et Martin Page dans *En quête d'un grand peut-être* (guide de littérature ado), c'est une littérature qui reste souvent méprisée par la littérature générale, on nous dit un peu « Oui, oui, très bien, jouez dans votre coin »... Hé bien alors,

dans notre coin, on joue !

Ça donne une littérature extrêmement libre, tant sur les sujets qu'on aborde que dans la forme littéraire choisie, d'une narration plus classique au roman en vers en passant par le journal intime ou l'échange épistolaire à base de post-it sur un frigo !

Qu'est-ce qui rassemble les livres des deux lauréats de cette édition 2024 ?

J'aurais envie de répondre « Rien ! » car ils sont très différents. Mais quand même, on a affaire, comme dans tous les romans pour ados, à deux personnages en pleine quête d'identité... et ici, en quête de liberté !

LE MAROC, INVITÉ D'HONNEUR DU FESTIVAL DU LIVRE DE PARIS 2025

Après avoir reçu le Québec en 2024, le Festival a emménagé dans son écrin originel, le Grand Palais, et y a accueilli cette année le Maroc.

Cette invitation a été lancée, à l'initiative de Vincent Montagne, président du Syndicat national de l'édition et du Festival du Livre de Paris. Qu'ils écrivent en français ou en arabe, le pays du soleil couchant a bien des autrices et auteurs à faire connaître, et beaucoup ont répondu présents pendant ces trois jours. La présence de plus de 50 auteurs et 38 maisons d'édition venant du Royaume du Maroc a démontré la richesse de leur scène littéraire. Les amoureux des livres ont ainsi pu les découvrir ou les redécouvrir, en voyageant par-delà la Méditerranée.



© François Tancré

En effet, l'édition 2025 était plus riche que jamais : avec la Galerie de la mer pour l'année de la Mer, la Grande Galerie de l'Adaptation en partenariat avec la SCELf et même le Cabaret Extra! du Centre Pompidou, les visiteurs ont pu profiter d'une programmation éclectique et joyeuse. Mohamed Mehdi Bensaïd, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication du Maroc, a inauguré le Festival en présence de son homologue Rachida Dati et a salué « cette participation [qui] reflète, une fois de plus, les liens solides entre les deux pays ».



© Maxime Bonnassies

TROIS JOURS RICHES EN ÉVÉNEMENTS

Fiction, non-fiction, poésie, bande dessinée, littérature jeunesse et *Young Adult*, autant de genres littéraires qui se sont croisés au sein d'une riche programmation grâce à la Grande Galerie de l'Adaptation, la Galerie de la Mer, le Village des Enfants mais aussi le Cabaret Extra! du Centre Pompidou.

Au total, plus de 400 auteurs ont participé à des rencontres sur les onze scènes qui se trouvaient au Grand Palais, et bien plus encore étaient sous la nef pour des séances de dédicaces sur les stands des petites comme des grandes maisons d'édition. De grands noms de la littérature francophone étaient présents : Amélie Nothomb sur la scène de l'Agora, de même que Zep, Éric Chacour ou encore Abdellah Taïa sur la Scène de la Reine, tous ont pris part à des rencontres sur des sujets en lien avec les grandes questions qui traversent notre société. En outre, des performances artistiques ont rythmé ces trois journées au Grand Palais, ainsi que des avant-premières d'adaptations audiovisuelles de livres et des ateliers proposés dans la Galerie de la Mer ou le Village des Enfants. Cet événement fut comme une grande fête du livre dans tous ses états.

◆ **+ de 114 000** visiteurs, dont **43%** avaient moins de **25 ans**

◆ **1 200** auteurs en dédicace

◆ **50** auteurs marocains

◆ **450** exposants

◆ **21 000** m²

À VOS AGENDAS

Le Festival revient les **17, 18 et 19 avril 2026** au Grand Palais pour la prochaine édition !



© Vincent Darnain

LA GRANDE DICTÉE JETTE L'ANCRE AU PETIT PALAIS

Dès le premier jour du Festival du Livre de Paris, la Grande Dictée a, elle aussi, investi un lieu illustre de la capitale : le Petit Palais.

Animée par Augustin Trapenard et Rachid Santaki, la Grande Dictée a réuni 900 personnes lors de trois dictées à la difficulté croissante.

Emma Green (pseudonyme d'un duo d'écrivaines), Tatiana de Rosnay et Leïla Slimani, quatre auteures francophones de renom, ont ainsi proposé trois textes inédits sur le thème de la mer, dans le cadre de l'Année de la Mer. Petits et grands, amateurs ou passionnés, les admirateurs de la langue française se sont ainsi retrouvés pour participer à cet événement de grande envergure, sous la verrière du Petit Palais.

LA JOURNÉE DES PROFESSIONNELLS

Occasion parfaite pour échanger sur les sujets d'avenir et enjeux majeurs de l'édition, la Journée des Professionnels s'est tenue le vendredi 11 avril lors du Festival du Livre de Paris 2025.

Organisée en partenariat avec *Livres Hebdo* et Babelio, de nombreuses tables rondes ont réuni des professionnels du secteur.

Parmi les diverses rencontres organisées, le syndicat était à l'origine d'un certain nombre d'entre elles, portant sur des thématiques diverses et variées : du livre audio à la nouvelle plateforme de suivi des ventes Filéas, en passant par la transition écologique du monde de l'édition et l'importante question de l'impact du livre d'occasion sur le secteur, ou encore la liberté de publier. Près de 20 rencontres ont été organisées par l'ensemble des partenaires du Festival.



© Vincent Damain

LE FORUM DES MÉTIERS

Cette édition du Festival a aussi vu le retour du Forum des métiers, organisé par le Syndicat national de l'édition, qui fête le premier anniversaire de sa plateforme Livremploi, et avec le soutien de la commission Sociale du syndicat. Ces rencontres professionnelles ont eu lieu les 11 et 12 avril et se sont adressées aux jeunes et futurs acteurs du secteur pour leur présenter la richesse de la chaîne du livre et la diversité des métiers qui la composent.

Dans un secteur en constante évolution, des experts ont présenté les étapes de l'élaboration d'un livre audio, tandis que d'autres ont discuté des défis posés par la transition écologique du monde éditorial. Une rencontre a également permis à des professionnels d'échanger sur les évolutions du secteur de la BD, toujours plus populaire. Enfin, les professions clés des maisons d'édition ont été mises en lumière grâce à l'expertise de spécialistes des ressources humaines. Ces échanges ont été modérés par Livremploi.



© Lionel Guerticolas

LE VILLAGE DE L'INTERPROFESSION

Cette année, et ce pour la première fois, les acteurs de l'interprofession étaient réunis sur un même stand lors du Festival du Livre de Paris. Onze organismes du secteur étaient présents : l'ASFORED, la Centrale de l'édition, le CFC, le CNL, Dilicom, Filéas, Livremploi, la SCAM, la SCELf, le SNE et la Sofia.

LES GROUPES ET COMMISSIONS DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION DANS LES ALLÉES !

GROUPE SCIENCES POUR TOUS

Durant les trois jours du Festival, le groupe Sciences pour tous a organisé six interventions pour petits et grands, sur des thèmes variés comme les animaux, la géologie, les mathématiques ou encore l'univers.

Deux stands collectifs ont également accueilli de nombreux visiteurs et des auteurs en dédicace !

GROUPE JEUNESSE

Le vendredi 11 avril, le groupe Jeunesse a inauguré ses premiers *Dialogues de la littérature jeunesse* avec une rencontre intitulée « Pourquoi et comment accueillir un auteur en classe ? ».

Ce premier volet était destiné aux enseignants du secondaire afin de leur donner les clés et outils pour recevoir un auteur en classe.

GROUPE RELIGION

Dix éditeurs du groupe Religion étaient présents sur un stand collectif sous la bannière « Religions et spiritualités ». Ils ont proposé au grand public de découvrir la diversité de leur catalogue et la richesse de leurs publications dans les différentes religions représentées. De nombreux auteurs étaient également en dédicaces.

COMMISSION LIVRE AUDIO

Le livre audio était présent au Grand Palais avec un espace dédié au collectif « Lire ça s'écoute ! », qui regroupe sous une même bannière et un même mantra l'ensemble des actions des éditeurs de la commission Livre audio.

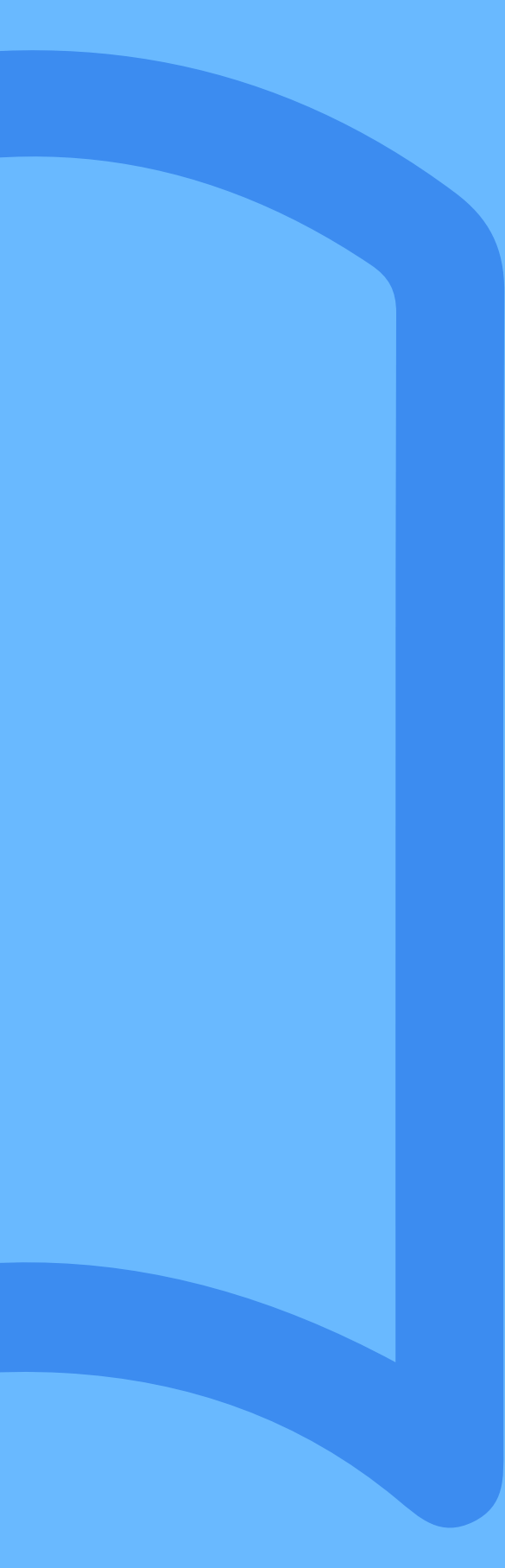
Une expérience d'écoute était proposée, où chaque visiteur pouvait choisir un livre audio parmi le catalogue des éditeurs présents. Lors du Forum des métiers et sur la scène du Village des Enfants, les festivaliers ont pu découvrir les différents aspects des métiers du livre audio et les coulisses de leur création.



© DR



4 TRAVAILLER DANS L'ÉDITION



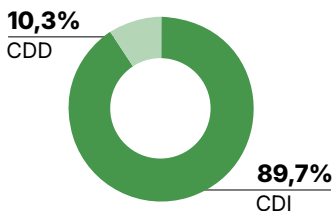
Dans le cadre du regroupement de branches (édition de livres, phonographique et de musique) et, en amont des travaux sur la convention collective commune, il est nécessaire de travailler à une classification commune aux trois secteurs afin de prendre en compte la diversité de leurs activités, leurs modes d'organisation et de management ainsi que celle des contenus d'activité des salariés, tout en étant capable de s'adapter aux évolutions de ces organisations. Cette démarche paritaire doit aboutir d'ici janvier 2026 et permettra la reconnaissance du contenu des emplois des trois secteurs.

En parallèle, le Syndicat national de l'édition continue à travailler activement pour répondre aux défis posés par la branche, notamment à propos du nouveau régime de prévoyance, et de la réalité du terrain.

L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'ÉDITION EN 2025 (DONNÉES 2024)

Le secteur de l'édition de livres regroupe 14 200 salariés*, issus des activités d'édition, de diffusion et de distribution. Les données du rapport social résultent des retours de 92 entreprises répondantes ayant participé à l'enquête de branche, hors activité de la distribution.

Quels types de contrats ?

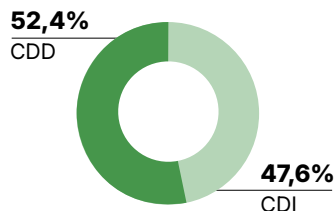


Les embauches et les départs

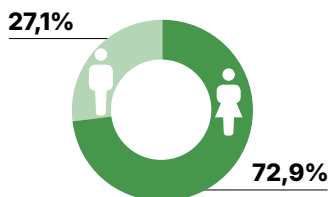
587 DÉPARTS

969 EMBAUCHES

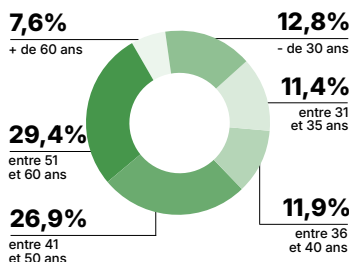
Nombre d'embauches



Un secteur majoritairement féminin



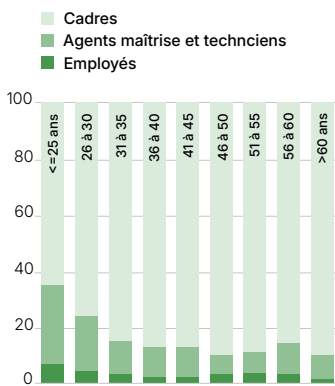
Une répartition des âges équilibrée



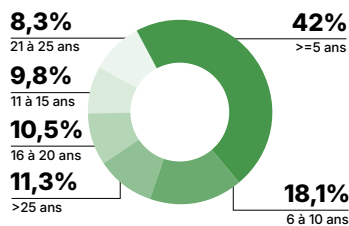
Les dix fonctions les plus représentées

2024	Femmes	Hommes	Ens, Propor.
Éditeur.rice	86%	14%	20,2%
Représentant.e	51%	49%	19,6%
Responsable d'édition	82%	18%	6,8%
Directeur.rice éditorial.e	72%	28%	6,7%
Assistant.e d'édition	83%	17%	5,9%
Contrôleur.euse de gestion	71%	29%	4,1%
Assistant.e commercial.e	89%	11%	4%
Chef.fe de produit	94%	6%	3%
Cadre de fabrication	77%	23%	3%
Technicien.ne de fabrication	76%	24%	2,9%
Attaché.e de presse	92%	8%	2,9%

Effectifs par âge



Les chiffres d'ancienneté dans le secteur



L'ancienneté moyenne dans le secteur est de **11 ans**.

73 %
des entreprises répondantes ont l'obligation de publier l'index égalité

Index moyen publié :

91

*arrêté de représentativité du 8 novembre 2021 – prochain arrêté à paraître en juillet 2025

REPRÉSENTATIVITÉ PATRONALE DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION

Tous les quatre ans, une mesure de la représentativité des syndicats patronaux est organisée par la Direction générale du travail. Pour pouvoir négocier et signer des accords collectifs de branches, tout syndicat, qu'il soit patronal ou représentatif des salariés, doit représenter plus de 8% dans son champ

conventionnel. Le Syndicat national de l'édition a donc soumis son dossier de représentativité pour la mesure 2025 dans le champ conventionnel de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique.

Les premiers résultats non consolidés ont été communiqués par le ministère du Travail : le syndicat reste majoritaire au sein de la branche regroupée avec 394 employeurs. Il représente 51,57% des entreprises (versus 14,79% pour le SNEP, 18,85 % pour la CSDEM, 8,25% pour le SMA et 6,54 % pour l'UPFI) et 65,42 % des salariés de la branche regroupée. L'arrêté de représentativité avec les chiffres consolidés est attendu en juillet 2025.

LAURENCE LECLERCQ

directrice des Cessions de droits et des Licences du groupe Delcourt



© DR

Pouvez-vous vous présenter et nous parler de votre métier ?

Après des études d'Histoire et LEA, puis un master métier du livre (Paris XIII, Villetaneuse), j'ai débuté dans l'édition convaincue que je voulais être éditrice, avant de découvrir avec passion le monde des cessions de droits : être un pont entre deux rives, donner d'autres vies à une œuvre première... Un terrain des possibles qui n'a cessé de s'élargir depuis, au fil des expériences, des idées et des évolutions du secteur !

Avec une équipe dynamique et motivée, et un catalogue foisonnant, mes journées sont riches et variées : des lectures, des salons et des festivals, et beaucoup d'échanges et de négociations – avec nos confrères internationaux et ceux du poche ou du format sonore, le monde des collectionneurs, nos partenaires éditeurs de jeux, directeurs de théâtre ou les producteurs, les réalisateurs... sans oublier nos discussions avec les éditeurs et les auteurs !

Avec la multiplication des adaptations littéraires, pensez-vous que votre mission permet à de nouveaux publics d'accéder à la lecture ?

Oui, j'en suis convaincue et d'autant plus désormais que les adaptations audiovisuelles et cinématographiques sont bien plus encadrées, visibles et mises en avant. Les producteurs, scénaristes et réalisateurs assument davantage trouver de belles sources d'inspirations dans leurs lectures et d'en avoir besoin pour continuer de créer... Et nous sommes, côté édition, bien plus aguerris aux bonnes pratiques pour que l'œuvre d'origine et son auteur ne soient pas oubliés, et au contraire réellement (re)mis en avant. C'est à ce moment-là que de nouveaux publics émergent, un public plus jeune, ou des lecteurs occasionnels, qui vont être interpellés par une proposition qu'ils ne pensaient pas être littéraire et vont alors s'intéresser à l'ouvrage d'origine et même à l'auteur.

ACCORD SUR LA PRÉVOYANCE

Un nouveau régime conventionnel de prévoyance est entré en vigueur en janvier 2025 pour les salariés de l'édition. Par cet accord, les parties signataires ont souhaité mutualiser les risques au niveau professionnel. L'objectif est de pallier les difficultés rencontrées par certaines entreprises lors de la mise en place d'une protection sociale complémentaire. Il s'agit de garantir à tous l'accès à de meilleures garanties collectives de prévoyance en favorisant la solidarité entre l'ensemble des entreprises du secteur. Ces garanties, déjà existantes pour les employés, ont été élargies aux agents de maîtrises et cadres de l'édition tout en adaptant le régime, ses garanties et les cotisations à chaque catégorie de salariés. Les organismes assureurs du régime recommandé sont MALAKOFF HUMANIS prévoyance et AUDIENS en partenariat avec l'OCIRP.

PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

Depuis décembre 2024, des praticiens ostéopathes et chiropracteurs ont été mis à la disposition des entreprises de la branche pour établir un bilan musculo-articulaire de leurs salariés en délivrant des séances de dépistage pour ensuite proposer des actions adéquates entre mars 2025 et mars 2026. Le diagnostic communiqué aux entreprises permettra de mettre en place des séances thérapeutiques sur site (une visite par mois sur chaque site), ou le cas échéant, les salariés concernés recevront des bons prépayés pour des consultations.

AIDE AUX AIDANTS

La dépendance n'étant pas incluse dans le nouveau régime de prévoyance, des discussions avec les partenaires sociaux se sont engagées pour faire évoluer le fonds dépendance en mettant en place une aide aux aidants qui comprendra deux volets :

- le maintien de salaire d'un salarié qui prend un congé (légal) « aidants » ;
- la garantie d'une prestation financière et d'un accompagnement serviciel en cas de naissance d'un enfant ou petit enfant, du salarié, prématuré ou atteint d'une Déficience Fonctionnelle Physique ou Physiologique.

La cotisation des 0,08% (calculée sur 85% du salaire brut sur les Tranche 1 et Tranche 2) déjà appelée pour les cadres et prévue pour la dépendance basculera pour financer l'aide aux aidants.

Cette garantie sera étendue aux non-cadres et des discussions sont en cours à propos du financement.

LIVREEMPLOI : UN AN APRÈS

La plateforme de recrutement Livremploi a soufflé sa première bougie en avril 2025 : cette année de lancement a été riche et foisonnante pour un projet très attendu par les maisons d'édition comme par les candidats.

En un an, plus de 1 100 annonces ont été publiées sur le site, dont près de 400 en CDI – preuve que le secteur du livre recrute, et pas seulement en stage ou en alternance !

Les fonctions éditoriales restent très convoitées, mais les métiers du commercial, du marketing, de la communication, ou encore les fonctions supports (RH, juridique, finance...) sont de plus en plus recherchés. Livremploi aide les maisons d'édition à attirer des candidats en valorisant ces postes parfois méconnus, mais pourtant essentiels à la chaîne du livre.

Côté candidats, plus de 4 700 personnes se sont inscrites, et un tiers a déposé son CV sur la CVthèque. Cet engouement montre qu'il y a une véritable envie de rejoindre le secteur.

Les événements organisés par Livremploi, comme le Forum des métiers pendant le Festival du Livre de Paris 2025, ont été des temps forts pour accompagner les recruteurs et les candidats. Ces moments d'échanges entre professionnels ont été concrets et précieux. Les candidats ont pu avoir un accès simple à une industrie souvent perçue comme fermée.

◆ **1 an** d'activité

◆ **1 100** annonces publiés

◆ **4 700** candidats inscrits





50

ACTUALITÉS
PARTENAIRES



Dans le cadre de sa mission,
le Syndicat national de l'édition
collabore, échange et se concert
avec de nombreuses institutions,
associations et entreprises
culturelles. De la promotion de la
lecture aux sujets réglementaires,
c'est ensemble que s'écrivent
les prochains chapitres de l'histoire
de l'édition française...
Retour sur certaines des actualités
marquantes de 2024-2025.

LES ÉDITEURS D'ÉDUCATION

UNE ANNÉE MOUVEMENTÉE



Pour le ministère de l'Éducation nationale, l'année 2024 a été d'une exceptionnelle instabilité : pas moins de cinq ministres se sont succédé rue de Grenelle, mettant à mal la cohérence et la continuité des réformes engagées par Gabriel Attal, fin 2023. Si la situation semble s'être stabilisée à la suite de la nomination d'Élisabeth Borne, le 23 décembre 2024, ces changements successifs à la tête de la politique éducative du pays ont eu pour conséquence de ralentir, voire d'arrêter, la mise en œuvre de certaines réformes.

Calendrier

L'instabilité politique, liée notamment à la dissolution de l'Assemblée nationale, a directement impacté les éditeurs scolaires. L'entrée en application des nouveaux programmes de français et de mathématiques pour le cycle 1 (maternelle) et le cycle 2 (CP, CE1 et CE2), initialement prévue pour la rentrée 2024, a été repoussée à la rentrée 2025. Les nouveaux programmes de français et de mathématiques du cycle 3 (CM1, CM2 et 6^e) et de langues vivantes et régionales (6^e et lycée), initialement prévus à la rentrée 2025, ont vu leur voilure se réduire, l'entrée en application de certains programmes étant repoussée à la rentrée 2026. Cette difficile lisibilité des échéances rend le travail de conception et de production des manuels scolaires extrêmement ardu. D'autant plus que les délais impartis aux éditeurs entre la publication officielle des programmes et leur entrée en vigueur continue de se réduire comme peau de chagrin. L'écosystème, dans son ensemble, s'en trouve chamboulé et de nombreux enseignants ne sont pas informés des réformes en cours ou à venir.

Labellisation

Le principe de la labellisation des manuels scolaires, pendant de cette réforme des programmes d'envergure engagée par Gabriel Attal et prolongée par Nicole Belloubet, est aujourd'hui suspendu. Alors que le système français de conception des manuels scolaires repose sur un processus vertueux, l'abandon de cette mesure par l'actuelle ministre de l'Éducation nationale a été bien reçu par les éditeurs scolaires, qui plaidaient pour ne pas alourdir des processus déjà très contraignants.

Financements

Ces nombreux revirements de situation posent cependant la question du financement, corollaire indispensable à la réussite des réformes. En effet, alors que cette donnée avait bien été prise en compte dans le projet initial de réforme, les contraintes budgétaires actuelles peuvent avoir un impact sur la hauteur finale du financement ou l'étendue de la réforme. Ces mêmes contraintes voient la Direction du numérique éducatif orienter ses choix stratégiques vers une politique de communs, qui contrevient aux nombreux appels à projets et aux diverses expérimentations portés jusqu'alors par le ministère sur l'ensemble du territoire. Malgré l'opposition de la filière EdTech à ce nouvel axe, cette évolution laisse craindre une prise de position en faveur du libre et à l'encontre du droit d'auteur.

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Depuis la rentrée scolaire 2024, la région Île-de-France a décidé d'imposer un format unique de manuels aux élèves et aux enseignants des lycées généraux et technologiques franciliens. Ce format granulaire déstructure les contenus pédagogiques créés par les éditeurs scolaires et prive les élèves et les enseignants de la qualité des constructions pédagogiques jusqu'alors mises à leur disposition.

Malgré de nombreuses alertes des éditeurs concernant la dégradation de l'offre pédagogique en région Île-de-France, confirmées par les résultats d'une consultation menée par l'institut OpinionWay auprès des personnels scolaires des lycées franciliens, les manuels scolaires des lycées professionnels devraient également être convertis au format granulaire à la rentrée 2025.

L'association et la région Île-de-France sont également en contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil à la suite de la création, de l'édition et de la diffusion, par la région et la région académique, de manuels dits « libres », mis à disposition de tous les élèves et de tous les enseignants, qui viennent concurrencer les manuels des éditeurs scolaires.

SIGNATURE DE LA CHARTE POUR L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS DANS LES MANUELS SCOLAIRES

La charte pour l'égalité filles-garçons dans les manuels scolaires a été signée le 16 septembre 2024 par Nicole Belloubet, Rachida Dati et Valérie Barthez. Premier document structuré de la politique de pédagogie visant à l'égalité filles-garçons du ministère de l'Éducation nationale, cette charte s'articule autour de cinq grands principes : une représentation plurielle et équilibrée des femmes et des hommes ; une plus grande visibilité des femmes dans le champ des savoirs ; une présentation non sexiste des femmes et des hommes à tous les âges de la vie ; des mises en situation ne renforçant pas les stéréotypes ; un langage égalitaire simple.

À la rentrée 2025, elle devrait être accompagnée d'une affiche et de documents ressources.

UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE À LA TÊTE DES ÉDITEURS D'ÉDUCATION

Le 23 janvier 2025, Delphine Dourlet, directrice de Nathan Secondaire, Technique et Professionnel, a été élue présidente de l'association Les Éditeurs d'Éducation et présidente du groupe Éducation du Syndicat national de l'Édition.

Elle succède à Célia Rosentraub, directrice des éditions Hatier-Didier-Foucher et directrice e-Éducation du groupe Hachette Livre. Engagée depuis dix ans au sein de l'association, Delphine Dourlet poursuivra les travaux engagés ces dernières années en faveur de l'accessibilité et de l'inclusion de tous les élèves et continuera de défendre l'innovation pédagogique structurée portée par les éditeurs scolaires.

LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE

© Frédéric Berthet



Pour la 13^e édition des Petits champions de la lecture, 7 900 classes de CM1 et CM2, soit plus de 200 000 élèves, ont participé aux étapes écoles, départementales et régionales. Une progression de 37% qui confirme le succès grandissant du premier jeu de lecture à voix haute pour les 8/11 ans.

En 2024, l'aventure s'est étendue au-delà de l'Europe : 700 classes d'établissements français à l'étranger sont en lice, représentant près de 26% des élèves du réseau des Agences pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). De jeunes lecteurs et lectrices du Liban, du Royaume-Uni, du Maroc, du Canada ou encore du Sénégal ont rejoint le jeu et partagent, avec leurs camarades de métropole et des Outre-mer, le plaisir de lire à voix haute, avant de se mesurer les uns aux autres lors des finales régionales qui désignent les meilleurs lecteurs de chaque territoire.

Les finales régionales désignent 14 lauréats issus des régions de France et des Outre-mer, ainsi qu'un 15^e lauréat représentant les élèves des établissements français à l'étranger. Tous se retrouvent à la Grande Finale sur les planches de la Comédie-Française pour faire résonner, avec talent et passion, les mots de la littérature jeunesse contemporaine.

De plus, « La Sélection », les suggestions de lecture des Petits champions, fait peau neuve cette année. Rebaptisée « La Playlist littéraire », elle est la référence littéraire pour les jeunes lecteurs de 8/11 ans en distinguant 15 livres de littérature jeunesse publiés au cours de l'année précédente, soigneusement choisis par un comité composé de bibliothécaires, d'enseignants et d'experts du livre. Ces textes et leurs auteurs sont mis à l'honneur lors de la Grande Finale, où un extrait de chaque livre est lu par un finaliste sur scène.

LIVRE D'ART : 7^E ÉDITION DU PRIX DES LIBRAIRES

Initiée par le groupe Art et Beaux livres, et aujourd'hui pilotée par l'association Pour le rayonnement du beau livre, l'opération « J'aime le livre d'art », qui réunit éditeurs et libraires, est devenue depuis son lancement un véritable label de qualité.

Elle s'articule en deux temps forts tout au long de l'année : l'attribution du Prix des libraires et du Prix de la plus belle vitrine, les libraires créant leurs tables et vitrines à partir d'une sélection de livres.

Pour la septième année consécutive, plus de 400 librairies, en France et à l'étranger, et plus de 30 éditeurs, ont participé au Prix des libraires qui a été décerné le 12 décembre 2024 à l'Hôtel de la Marine à Paris. C'est l'ouvrage *Les ruines de Paris*, des photographes Yves Marchand et Romain Meffre et de l'auteur Nathan Devers, édité chez Albin Michel, qui a été récompensé.

LE CFC



Partenaire du Syndicat national de l'édition depuis 1985, le CFC gère les droits d'auteur du livre et de la presse pour la rediffusion de leurs contenus par tous les secteurs d'activité. Agréé par le ministère de la Culture, il est administré par les ayants droit.

Le CFC facilite la gestion des droits des éditeurs en autorisant et en contrôlant les rediffusions des œuvres, sous format papier ou numérique, et en négociant des accords nationaux et internationaux au nom des ayants droit. Près de 80 000 entreprises et établissements d'enseignement sont sous licence CFC. En 2024, les perceptions ont atteint 68 millions d'euros, dont 33 millions d'euros pour le secteur pédagogique.

Le CFC garantit une répartition transparente des sommes collectées et une juste rémunération des ayants droit. Il identifie les œuvres utilisées et les volumes rediffusés. Il reverse les droits proportionnellement à leurs usages et conformément aux modalités définies par les ayants droit. En 2024, 25 millions d'euros ont été répartis pour le livre, principalement scolaire et universitaire (82%), soit près de la moitié des droits reversés par le CFC.

Le CFC siège dans les instances françaises et internationales pour défendre le droit d'auteur. Il soutient également le livre et ses acteurs en participant au financement d'actions culturelles qui favorisent la lecture, les échanges professionnels et le rayonnement des livres français. En 2024, il a ainsi attribué 1,10 million d'euros à 80 actions.

Face à l'évolution du marché numérique et à la multiplication des contenus, le CFC poursuit plus que jamais sa mission pour préserver la vitalité de la création éditoriale et défendre les intérêts des éditeurs.

LA SOFIA



La Sofia est depuis plus de 25 ans au service des auteurs et des éditeurs de livres, et compte en 2025 près de 13 000 auteurs et 600 éditeurs membres. Elle est l'organisme agréé par le ministère de la Culture pour la gestion collective du droit de prêt en bibliothèque, la rémunération au titre de la copie privée numérique pour le texte et les images des livres, et la gestion des droits numériques des livres indisponibles du XX^e siècle.

Créée par la Société des gens de lettres et le Syndicat national de l'édition, la Sofia est gouvernée à parité par les auteurs et les éditeurs de livres, ce qui fait tout à la fois son originalité et sa force pour défendre le droit d'auteur et les intérêts de ses membres. Depuis plusieurs années, la Sofia soutient de nombreuses actions menées par le SNE, que ce soit l'organisation de divers rendez-vous professionnels (Assises, rencontres en région, Dialogues de la littérature jeunesse...) ou de projets sectoriels (BD en classe, Prix Vendredi...), mais aussi la lutte contre le piratage de livres numériques avec le cofinancement de la solution mutualisée LeakID. Elle soutient également l'outil de suivi Filéas, créé fin 2024, qui vise à garantir aux auteurs et aux éditeurs une meilleure visibilité sur les chiffres de vente de leurs ouvrages et ainsi contribuer à l'amélioration de l'efficacité économique et environnementale de la chaîne du livre.

Par ailleurs, la Sofia est actuellement impliquée dans les travaux en cours de la filière sur le marché du livre d'occasion, sur lequel elle a publié une étude inédite en 2024. À l'heure où le livre d'occasion représente un livre acheté sur cinq et où ses modes de consommation subissent un véritable changement de paradigme, la Sofia s'engage auprès des éditeurs et des auteurs en faveur d'une solution permettant, sans entraver le marché de l'occasion, de rémunérer la création sur ces ventes de seconde main.

FRANCE LIVRE : UN NOUVEAU NOM POUR UNE AMBITION RENOUVELÉE



À la fin du printemps 2025, le Bureau international de l'édition française (BIEF) a adopté un nouveau nom : **France Livre – The French Publishing Network**. Cette nouvelle identité, plus lisible et explicite à l'international, reflète également la volonté de toujours plus rassembler et promouvoir les catalogues des éditeurs, qu'ils soient issus de grands groupes ou indépendants, où qu'ils soient basés en France.

France Livre poursuit et renforce sa mission fondatrice : soutenir la présence de l'édition française sur les marchés internationaux. Grâce à un programme dense de participations à des foires professionnelles, de rencontres bilatérales et à la production de ressources documentaires, France Livre facilite la diffusion des œuvres françaises à l'étranger, que ce soit par la cession de droits, la traduction ou la vente directe en relais du travail considérable mené par les équipes dédiées chez les éditeurs ou par les agents d'éditeurs qu'ils missionnent.

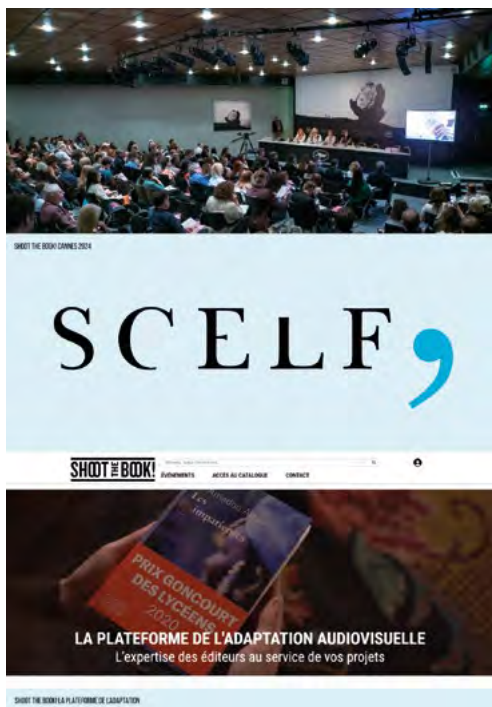
Soutenu par le ministère de la Culture, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la Sofia, le CFC, et en partenariat avec de nombreuses institutions et associations professionnelles en France et à l'étranger, France Livre agit en concertation avec un réseau étendu d'acteurs du livre : éditeurs, libraires, traducteurs, agents, scouts...

Plusieurs initiatives récentes témoignent de ce dynamisme :

- Les Rendez-vous du livre francophone, organisés en marge du Sommet de la Francophonie, ont réuni des professionnels venus de 13 pays pour renforcer les liens au sein de l'espace francophone.
- Le Paris Book Market a élargi son périmètre à des éditeurs francophones, pour leur permettre de rencontrer des centaines de partenaires internationaux.
- Un nouveau *Fellowship* dédié aux traducteurs du français a été lancé, avec pour objectif de valoriser leur rôle dans la circulation des œuvres à l'étranger.
- Le stand collectif France à la Foire de Francfort accueille désormais l'essentiel de l'édition française, offrant néanmoins une visibilité renforcée pour chacun des acteurs.
- Enfin, des évolutions techniques ont été mises en œuvre pour simplifier l'inscription aux programmes à destination des professionnels français et étrangers, France Livre ayant fait totalement évoluer ses systèmes d'informations.

Ce changement de nom marque une nouvelle étape dans le développement de l'action internationale de l'édition française. Il s'inscrit dans la continuité d'un travail amorcé de longue date par l'ensemble de l'équipe et prolonge l'héritage des personnalités qui ont contribué à sa structuration, parmi lesquelles Jean-Guy Boin, directeur général du BIEF de 2000 à 2017.

LA SOCIÉTÉ CIVILE DES ÉDITEURS DE LANGUE FRANÇAISE



La Société civile des éditeurs de langue française (SCELf) est l'organisme de gestion collective créé par les éditeurs en 1960 afin de percevoir et répartir les droits générés par les multiples formes d'exploitation dérivées des œuvres littéraires.

En 2024, la SCELf a réaffirmé son engagement au service des éditeurs à travers deux missions essentielles : la gestion collective des droits d'adaptation et la valorisation des œuvres littéraires sous toutes leurs formes – cinéma, série, animation, théâtre, radio. Forte de 397 membres, la SCELf accueille désormais les éditeurs de jeux de plateau, témoignant de la diversification des formats d'adaptation dans un écosystème audiovisuel en plein essor.

L'année 2024 a été marquée par plusieurs réalisations majeures pour la SCELf et ses membres :

- des avancées significatives sur la clarification des règles SACD, permettant aux éditeurs de percevoir des droits d'adaptation sur les pièces de théâtre éditées ;
- l'accélération du versement des droits gérés par la Société civile des auteurs multimédia (SCAM), grâce à une étroite collaboration entre les deux organismes ;
- le lancement d'un programme de formation à l'adaptation destiné aux petites et moyennes maisons d'édition, grâce au soutien du ministère de la Culture.

Dans le cadre de sa mission de promotion de l'adaptation, la SCELf a proposé à ses membres un programme enrichi à travers son label Shoot the Book! : 17 événements ont été organisés en France et à l'international, réunissant 1 400 professionnels de l'audiovisuel, dont 440 producteurs venus de 34 pays au Festival de Cannes. De nouveaux rendez-vous favorisant les rencontres entre éditeurs et producteurs ont vu le jour, notamment au MIA (Italie) et au TCCF (Taiwan), renforçant la portée internationale du programme.

Enfin, la SCELf a lancé la plateforme digitale de l'adaptation Shoot the Book!. Cette plateforme propose aux producteurs plus de 4 500 livres sélectionnés par les éditeurs pour leur potentiel d'adaptation.

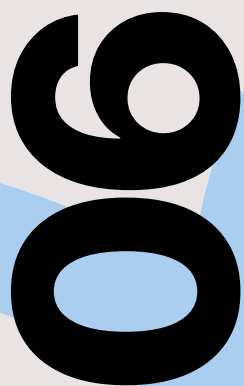
Le développement des actions de la SCELf se poursuit en 2025 avec le lancement des premiers Trophées de l'adaptation SCELf – Le Film Français, le lancement de la Grande Galerie de l'Adaptation au Festival du Livre de Paris, ainsi que la poursuite des actions de formation pour les petites et moyennes structures d'édition.

L'adaptation est plus que jamais un levier de diffusion et de valorisation du livre. À travers ses actions en faveur des éditeurs, la SCELf contribue au rayonnement des auteurs sur tous les écrans et toutes les scènes.



Seul organe professionnel représentatif des éditeurs de livres, le Syndicat national de l'édition s'engage au quotidien pour les éditeurs, le livre et la lecture. Avec plus de 720 éditeurs adhérents, il défend l'idée que l'action collective permet de construire l'avenir de l'édition et de faire entendre la voix du livre. Il coopère également avec ses homologues internationaux et dans d'autres industries pour garantir une position commune sur des sujets à enjeux.

Son équipe permanente, animée par Renaud Lefebvre, directeur général, pilote les groupes et commissions formés d'éditeurs et assure un dialogue permanent avec les auteurs et les représentants de l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre. L'organe décisionnaire du syndicat est son Bureau, présidé par Vincent Montagne.



MISSIONS ET ACTIVITÉS

LE BUREAU DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION*



© SNE

Président
Vincent MONTAGNE
Média-
Participations



© Francesca Mantovani

Vice-présidente
Marion GLÉNAT-CORVELER
Glénat



© Magali Delporte

Vice-président
Louis DELAS
L'école des loisirs



© Patrice Normand

Trésorière
Laure LEROY
Zulma



© Olivier Dion

Cécile BOYER-RUNGE
Média-
Participations



© Catherine Hélie

Alban CERISIER
Madrigall



© Gallimard

Antoine GALLIMARD
Madrigall



© Astrid di Crobiana

Gilles HAÉRI
Albin Michel



© Roman Pons Prades

Nathalie JOUVEN
Hachette Livre



© Sophie Bascouls

Liana LEVI
Éditions
Liana Levi



© Samuel Krizanbaum

Catherine LUCET
Editis



© Viktoria Bosc

Vera MICHALSKI-HOFFMANN
Libella



© Actes sud

Françoise NYSSEN
Actes Sud



© Samuel Krizanbaum

Denis OLIVENNES
Editis



© Hachette Livre

Jean-Christophe THIERY
Hachette Livre

*au 31 mai 2025

L'ÉQUIPE DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION*



Président
Vincent MONTAGNE



Directeur général
Renaud LEFEBVRE



Assistante de direction
Hanen SAYAH



Laura BARON
Groupes
Jeunesse et
Bande
dessinée



Catherine BLACHE
Responsable
des affaires
internationales,
groupe Universitaire



Juliette BOUÉ
Directrice du
développement
Livremploi



Axelle CHAMBOST
Responsable
des affaires
sociales,
commission Livre audio,
groupe Religion



Julien CHOURAQUI
Directeur
juridique,
responsable du
groupe Droit



Hélène CONAND
Directrice
de la
communication



Lughan CORNUÉZ
Apprenti
assistant de
communication



Sylvie FABRY
Directrice
administratif,
financier,
ressources
humaines



Guillaume FOUSSARD
Responsable
Circuit du livre
et Usages
commerciaux, commission
Internationale, groupe Art
et Beaux livres



Sara GRIMAL
Commissions
Juridique et
Illustration,
déléguée à la
protection des données



Clémentine GUINEBERT
Groupe Sciences
pour tous,
commissions
Numérique et Adhésion



Marie LE BRAS
Chargée de
communication



Samantha OUEDRAOGO
Apprentie
chargée de
webmarketing
Livremploi



Laurène EICHNER
Responsable
Économie,
Environnement
et Fabrication



Camille LABAT
Chargée
de mission
des Éditeurs
d'Éducation

LES GROUPES DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION*

*au 31 mai 2025.

 : les nouveaux présidents

Les adhérents du syndicat s'organisent en groupes thématiques afin de partager l'information relative à leur secteur, réfléchir sur des sujets de fond ou d'actualité. Ils peuvent également initier des actions collectives et bâtir des projets communs pour promouvoir leur genre dans toute sa diversité.

GROUPE ART ET BEAUX LIVRES

Président : **Antoine GRÜND** (Éditions du patrimoine)

Chargé de mission : **Guillaume FOUSSARD**

Rassemblant plus de 60 maisons d'édition, le groupe Art et Beaux livres contribue activement à la mise en avant de ce secteur éditorial. Il est partenaire du Salon du livre de Fontainebleau.

En 2020, l'Association pour le rayonnement du Beau livre, émanant du groupe Art et Beaux livres a été créée pour piloter l'opération « J'aime le livre d'art ».



© Benjamin Gavaudo

GROUPE DROIT

Présidente : **Caroline SORDET** (Lefebvre Dalloz)

Chargé de mission : **Julien CHOURAQUI**

Avec les membres du groupe Droit, nous continuerons de dialoguer avec les pouvoirs publics et les juridictions, au service de nos principaux axes de travail : la relation entre initiative privée et publique s'agissant des stratégies de diffusion numérique du droit, une vision de l'*open access* bénéfique pour l'ensemble des parties prenantes, et la veille attentive au respect du droit d'auteur dans le monde numérique juridique. Les réflexions se concentrent également sur les bonnes pratiques en matière d'utilisation de l'IA. Le groupe Droit a également créé un référentiel commun des abréviations juridiques, <http://reflex.sne.fr>, destiné à standardiser les références juridiques et offrir un meilleur accès à l'information et aux nombreuses sources juridiques.



© Lefebvre-Dalloz

GROUPE JEUNESSE

Présidente : **Cécile TÉROUANNE** (Hachette romans/Livre de poche jeunesse)

Chargée de mission : **Laura BARON**

Le groupe Jeunesse s'est donné pour objectif de promouvoir la littérature jeunesse afin de lui assurer une visibilité à la mesure de son importance économique. Il réaffirme le rôle du livre et de la lecture dans la formation, la culture et l'éveil à la citoyenneté des jeunes et entretient des relations de travail et de confiance avec les institutions et partenaires. À l'initiative des *Dialogues de la littérature jeunesse* et du Prix Vendredi, le groupe participe aux événements nationaux de promotion de la lecture dès le plus jeune âge et suit de près l'évolution des usages des jeunes lecteurs et lectrices.



© ZF

GROUPE SCIENCES POUR TOUS

Président : **Christian COUNILLON** (Flammarion)

Chargée de mission : **Clémentine GUINEBERT**



© Astrid di Colalanza

Les éditeurs de Sciences pour tous ont pour mission de mettre en valeur les livres qui répondent aux questions de chacun, quel que soit son âge ou sa formation, en matière de culture et de découvertes scientifiques. Le groupe va également à la rencontre des lecteurs en proposant un stand et de nombreuses conférences dans le cadre du Festival du Livre de Paris. Il a créé en 2016 un label Sciences pour tous en collaboration avec Dilicom pour identifier et mettre en valeur les ouvrages de Sciences pour tous dans le fichier exhaustif du livre (FEL). Il soutient le Prix du livre « Sciences pour tous » et organise de nombreuses opérations et manifestations dans le cadre de la Fête de la science, en partenariat avec les ministères de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de la Culture. Son site web propose un catalogue de plus de 2 000 ouvrages d'environ 40 éditeurs.

www.sciencespourtous.org

GROUPE UNIVERSITAIRE

Présidente : **Hélène HOCH** (Lefebvre Dalloz)

Chargée de mission : **Catherine BLACHE**



© Faustine Haziza

Les éditeurs du groupe Universitaire défendent les intérêts de leurs mandants auprès des professionnels (libraires et bibliothécaires) et des acteurs publics de leur secteur : responsables de l'enseignement supérieur (universités, grandes écoles) et de la recherche (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, CNRS, etc.). Ils sont particulièrement investis sur les questions numériques, notamment les discussions sur les ressources numériques pédagogiques et le développement de la "science ouverte" en assurant la pérennité de l'écosystème de la diffusion des publications.

GROUPE ÉDUCATION

Présidente : **Delphine DOURLET** (Nathan Secondaire)

L'association est dirigée par **Louise ANDRIEU**

Chargée de mission : **Camille LABAT**



© D. Dourlet

L'association Les Éditeurs d'Éducation, qui regroupe une trentaine de maisons ou de marques d'édition scolaire, fédère au sein du groupe Éducation l'action collective des éditeurs scolaires membres du SNE. Attachés à la diversité éditoriale, les éditeurs scolaires accompagnent chaque réforme des programmes avec la publication de nouveaux manuels et de nouvelles ressources conformes aux attentes du ministère de l'Éducation nationale. Acteurs majeurs de l'innovation pédagogique, les éditeurs scolaires ont à cœur de proposer une offre variée et de qualité, au format papier comme numérique. Garants d'un savoir-faire, ils développent des ressources adaptées aux besoins des enseignants et de leurs élèves, quelles que soient leurs spécificités. Ils sont, en effet, particulièrement attachés à ce que leurs manuels soient accessibles et inclusifs.

GROUPE BANDE DESSINÉE

Président : **Benoît POLLET** (Glénat)

Chargée de mission : **Laura BARON**



© Cécile Gabriel

Le groupe Bande dessinée du Syndicat national de l'édition a pour objectif de promouvoir le genre dans toute sa variété. Il entretient des liens avec l'interprofession, en particulier avec les auteurs, les libraires, les sociétés organisatrices des grands festivals de bande dessinée et les agences régionales. Il organise avec ces derniers des rencontres en région pour accompagner les médiateurs et prescripteurs du livre dans la découverte du secteur. Depuis 2018, il a ouvert un dialogue avec les professionnels de l'éducation autour des usages pédagogiques de la BD qui a abouti en 2020 à la création de la collection « BD en classe », désormais composée de trois opus et destinée aux élèves du cycle 3. Le groupe mène également des études sur l'évolution du lectorat et le marché de la BD en général, et réunit les éditeurs de manga autour de questions liées notamment au piratage et aux plateformes numériques de lecture.

GROUPE RELIGION

Président : **Jonathan BOULET** (Bibli'O/Éditions Scriptura)

Chargée de mission : **Axelle CHAMBOST**



© Hugo Peete

La prescription et la promotion du livre religieux sont au cœur des préoccupations des 27 éditeurs du groupe Religion. Composé d'éditeurs de diverses tailles et de diverses confessions religieuses, le groupe œuvre pour s'ouvrir encore plus à la diversité.

Les éditeurs de livres religieux souhaitent s'engager chaque année dans un espace collectif au Festival du Livre de Paris pour faire découvrir la richesse de leurs publications au grand public. Enfin, l'un des objectifs de ce groupe est d'être un acteur positif du vivre ensemble.

GROUPE LITTÉRATURE

Présidente : **Héloïse D'ORMESSON** (Héloïse d'Ormesson)

Groupe suivi par **Renaud LEFEBVRE**



© Charlotte Jolly de Rosnay

Ce groupe permet aux éditeurs de littérature d'échanger et de réfléchir sur des sujets de fond ou d'actualité : défense du droit d'auteur, promotion du livre de littérature, propriété littéraire et artistique, loi Lang et loi sur le prix du livre numérique, relations avec les organisations représentatives d'auteurs et de libraires, suivi législatif et jurisprudentiel, gestion collective.

LES COMMISSIONS DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION*

Lieux d'échanges de pratiques, de réflexion et d'actions autour de l'évolution des métiers du livre et de l'édition ainsi que des problématiques juridiques, économiques et sociales, les commissions du syndicat travaillent à des études et projets transversaux concernant l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre.

*au 31 mai 2025.

 : les nouveaux présidents

COMMISSION JURIDIQUE

Président : **Arnaud ROBERT** (Hachette Livre)

Chargés de mission : **Julien CHOURAQUI** et **Sara GRIMAL**



© DR

La commission Juridique du Syndicat national de l'édition suit, pour le compte de ses adhérents, l'ensemble des questions juridiques qui se posent en matière d'édition (propriété littéraire et artistique, prix unique du livre, réglementation relative à la vente et à la promotion du livre, etc.). Elle se réunit régulièrement pour traiter tant des dossiers de fond que des questions qui intéressent l'ensemble de la profession. Elle est également impliquée dans les travaux des différentes commissions du Conseil de la propriété littéraire et artistique (CSPLA) ainsi que dans le dialogue avec les organisations d'auteurs. Elle participe à la lutte contre le piratage des livres (veille des sites de piratage en ligne, actions judiciaires initiées par le SNE et les éditeurs).

COMMISSION INTERNATIONALE

Présidente : **Solène CHABANAIS** (Albin Michel)

Chargé de mission : **Guillaume FOUSSARD**



© DR

La commission Internationale rassemble les responsables de droits, vendeurs et acheteurs de droits à l'étranger. Elle suit les activités internationales du secteur de l'édition : réalisation des statistiques internationales du SNE en lien avec France Livre, contribution à la professionnalisation des acteurs, diffusion des informations ciblées, communication sur les métiers afférents. Elle travaille en coordination avec France Livre, le Centre national du livre, l'Institut français et toute institution concernée par la circulation internationale des projets éditoriaux. Tout au long de l'année, la commission s'attache à renforcer les liens avec le réseau diplomatique et culturel à l'étranger.

COMMISSION LIVRE AUDIO

Présidente : **Laure SAGET** (Audiolib)
Chargée de mission : **Axelle CHAMBOST**



© Olivier Dion

La commission Livre audio, composée d'une vingtaine de membres, s'attache à promouvoir le livre audio auprès des prescripteurs ainsi qu'auprès des enseignants et des institutions culturelles et à en expliquer les usages et le potentiel à l'heure du numérique et d'une gestion nouvelle du temps et des loisirs. Elle permet également aux éditeurs de livres audio de développer des projets communs et de peser auprès des partenaires institutionnels pour redécouvrir l'expérience de lecture orale et favoriser la reconnaissance de cette forme d'édition. Elle publie des études sur le secteur et organise des événements, tels que le Mois du livre audio, lancé en 2022.

www.lolivreaudio.fr

COMMISSION USAGES COMMERCIAUX

Président : **Éric LEBLANC** (Glénat)
Chargé de mission : **Guillaume FOUSSARD**



© Eric Leblanc

La commission Usages commerciaux réunit diffuseurs et directeurs commerciaux. Elle est le lieu de réflexion et d'échanges avec la librairie sur l'évolution des usages commerciaux. Les rencontres régulières avec la commission commerciale du Syndicat de la librairie française (SLF) sont autant d'occasions d'échanges et de réflexion autour des problématiques transversales liées à l'évolution de la diffusion du livre et à l'évolution du comportement des lecteurs. La commission Usages commerciaux est particulièrement active aux côtés du SLF et du Syndicat des distributeurs de loisirs culturels (SDLC) pour le respect de la loi Lang, y compris sur les places de marché des sites de vente en ligne.

COMMISSION ILLUSTRATION

Présidente : **Magali GIRODET** (Éditions Hatier - Foucher)
Chargée de mission : **Sara GRIMAL**



© DR

La commission Illustration veille au suivi des pratiques d'acquisition et d'utilisation de ressources, images fixes, animées, ou sons, diversifiant l'expérience de lecture, voire la renforçant. Elle est particulièrement attentive aux effets des bouleversements technologiques et économiques sur le marché des images. Elle assure également une veille sur l'actualité juridique des droits liés aux images. La commission illustration a œuvré à l'élaboration du nouveau Code des usages en matière d'illustration photographique signé en novembre 2017.

COMMISSION CIRCUIT DU LIVRE

Président : **Philippe LAMOTTE** (Hachette Livre)

Chargé de mission : **Guillaume FOUSSARD**



© Hachette

La commission Circuit du livre, réunissant les distributeurs, est au croisement de plusieurs routes, commerciales, logistiques, informatiques, professionnelles et interprofessionnelles. Ses travaux sont liés aux évolutions des différents métiers : évolutions du marché et des clients, évolutions technologiques, améliorations logistiques, enjeux environnementaux, accompagnement des sujets en lien avec la librairie francophone à l'étranger... La commission Circuit du livre est l'organe de liaison de plusieurs instances : la commission Usages commerciaux du SNE, la Commission de Liaison Interprofessionnelle du Livre (CLIL), Prisme, Dilicom et la Centrale de l'Édition.

COMMISSION SOCIALE

Présidente : **Albane HOCQUET-GALLET** (Editis)

Chargée de mission : **Axelle CHAMBOST**



© DR

La commission Sociale prépare les négociations et représente les éditeurs dans le cadre des instances paritaires avec les partenaires sociaux. Les principaux thèmes de discussions sont la révision de la convention collective nationale de l'édition (CCNE) et de ses avenants dans un contexte de regroupement de branches, les minima conventionnels, l'orientation en matière d'emploi et de formation dans le cadre de la CPNE, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes... La commission Sociale représente également les éditeurs, membres du syndicat, au sein d'organismes extérieurs (AFDAS, MALAKOFF MEDERIC pour la retraite et la prévoyance, Sécurité Sociale des Artistes Auteurs). Elle réalise chaque année le rapport social de branche.

COMMISSION NUMÉRIQUE

Président : **Florent SOUILLOT** (Madrigall)

Chargée de mission : **Clémentine GUINEBERT**



© DR

La commission Numérique travaille en étroite coordination avec les autres groupes et commissions afin d'échanger sur les changements induits par le numérique. Elle promeut le développement de standards pour la profession, assure un suivi des réformes aux niveaux français et européen, en collaboration avec la commission Juridique, l'enjeu principal de ces prochaines années étant l'accessibilité des livres numériques. La commission participe à la mise en place de projets innovants avec les institutions partenaires du syndicat. Elle organise une fois par an les Assises du livre numérique ainsi que des ateliers avec le groupe Normes & Standards, en collaboration avec des éditeurs, le SLF, la BnF, Electre et Dilicom. La commission Numérique du syndicat est l'un des membres fondateurs du laboratoire européen de R&D sur la lecture numérique EDRLab.

COMMISSION ÉCONOMIQUE

Président : **Guy MAUCOLLOT** (Albin Michel)

Chargée de mission : **Laurène EICHNER**



La commission Économique intervient sur les problématiques économiques, comptables et fiscales du secteur de l'édition. Elle met son expertise au service des membres du syndicat dans des domaines tels que la définition fiscale du livre, les provisions, le traitement comptable des stocks... Elle défend également les adhérents en cas de contentieux avec l'administration fiscale sur des redressements susceptibles d'avoir des répercussions sur l'ensemble de la profession. La commission organise, chaque année, un atelier de présentation des actualités fiscales animé par KPMG.

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET FABRICATION

Président : **Pascal LENOIR** (Gallimard)

Chargée de mission : **Laurène EICHNER**



La commission Environnement et Fabrication s'attache à mettre en avant l'importance des problématiques liées au développement durable dans les métiers du livre. Elle assure une veille réglementaire active au niveau français et européen sur les sujets environnementaux et les sujets liés à la fabrication des livres, afin d'informer les adhérents du syndicat sur les nouvelles obligations. Elle réalise des études sur les performances environnementales des éditeurs et assure le suivi annuel d'indicateurs tels que les pratiques de recyclage et de mise au pilon, la consommation papier des éditeurs, etc.

En 2025 et 2026, la commission est engagée sur son programme *Chapitres responsables, pour une édition durable* visant à assurer la transition écologique de la filière de l'édition. La commission est aussi à l'origine de l'association Clic.EDIt, qui a créé un langage informatique permettant de faciliter les échanges administratifs entre les éditeurs et les principaux intervenants de la chaîne de production du livre (imprimeurs, papetiers, compositeurs, graveurs, etc.).

Pour en savoir plus sur le dispositif Clic.EDIt, [rendez-vous sur le site dédié](#).

LE SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION OFFRE DES RÉPONSES CONCRÈTES AUX QUESTIONS DES PROFESSIONNELS DE L'ÉDITION

ADHÉRER AU SNE

Peut devenir adhérent du Syndicat national de l'édition toute maison d'édition, ayant *a minima* un an d'exercice, pratiquant l'édition dans les conditions prévues à l'article 132-1 du Code de la propriété intellectuelle. Les demandes d'adhésion sont soumises à l'examen et la validation du Bureau du syndicat. L'adhésion entraîne le paiement d'une cotisation annuelle proportionnelle au chiffre d'affaires de la maison d'édition. Cette cotisation ouvre également un droit de vote au sein de l'Assemblée générale du Syndicat national de l'édition.

720

adhérents qui
représentent
environ

80%

du chiffre
d'affaires de
l'édition française.

+ de 65%

des adhérents
ont un chiffre
d'affaires pour
le livre
inférieur à

1M€.

DES CONSULTATIONS ET CONSEILS PERSONNALISÉS

dans le domaine fiscal, juridique et social.

DES ATELIERS, GROUPES DE TRAVAIL ET WEBINAIRES

permettent de faire le point sur l'actualité du secteur.

DES DOSSIERS, DES ANALYSES ET DES PUBLICATIONS POUR TOUS LES PUBLICS

- Des flashs d'information
- Des fiches thématiques et sectorielles
- Une newsletter mensuelle
- Les chiffres de l'édition, repères statistiques
- L'édition en perspective, le rapport annuel du syndicat
- Des études sectorielles
- Un site internet et des plateformes sectorielles avec un espace adhérent

TÉMOIGNAGE D'UN NOUVEL ADHÉRENT

Elsa Pallot et Benoît Reiss, éditeurs de Cheyne éditeur



© Nicolas Querci

Comment définiriez-vous votre maison d'édition ?

Depuis 1980, Cheyne éditeur trace un chemin singulier dans l'édition contemporaine. La maison veut faire connaître, publier et diffuser une poésie et des textes qui font entendre, dans chaque livre, une voix unique, intime comme le partage d'une expérience singulière face aux préoccupations de notre monde. Cheyne, c'est aussi un outil de création résolument indépendant : du choix des manuscrits à une diffusion-distribution autonome en passant par l'impression et le façonnage en interne. Depuis 40 ans, la maison œuvre pour la poésie contemporaine en prenant soin de donner le temps à chaque livre pour aller à la rencontre de son public.

Vous avez rejoint le Syndicat national de l'édition en novembre 2024, qu'attendez-vous de ce syndicat ?

Rejoindre le SNE est l'occasion pour Cheyne de pouvoir accéder à un espace d'échanges et de conseils interprofessionnels. Partager des expériences, des bonnes pratiques ou encore des problématiques et des doutes, défendre des idées dans la profession – notamment sur la question de l'économie du livre –, nous semble primordial à l'ère des grandes incertitudes que nous traversons.

ANNUAIRE DES ADHÉRENTS DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION*

* au 31 mai 2025

Les nouveaux adhérents sont surlignés en rose.

A

ACTES SUD

Actes Sud Junior
Actes Sud Papier
A & J Picard
Babel
Chambon
Dernière Marge
Éditions Cambourakis
Errance
Gaïa
Hélium
L'An 2
Payot/Rivages
Photo Poche
Rouergue
Sindbad
Solin
Textuel
Thierry Magnier

ACCÈS ÉDITIONS

AC MÉDIA

Éditions Lumen
Ki-oon
Mana Books

ACTISSIA

Chapitre.com
France Loisirs
Grand Livre du Mois

AEDIS

AFD

AFNOR

ALBIANA

ALBIN MICHEL

Albin Michel Jeunesse
Alisio
Animae
Belin
Belin Éducation
Casteilla
Casteilla Techniplus
Charleston
De Boeck Supérieur
De Vecchi
Delagrave Édition
Dicos d'or

Dilisco

Diva Romance
Éditions Akata
Éditions des Équateurs
Éducavivre
Herscher
Humensis
Instant Cupcakes
L'Observatoire
Lanore
Le Pommier
Leduc
Leduc Créatif
Leduc Graphic
Leduc Humour
Leduc Jeunesse
Leduc Société
Leduc.s Éditions
Librairie des Écoles
Magnard-Vuibert
Médicis-Entrelacs
Nami
Osez le papier
Petit Leduc
Pierre Horay
Pour la Science
Premières Loges
Presses Universitaires
de France
Que sais-je ?
Quorum Magnard
Diffusion
Spratbrow
Techniplus

ALBOURAQ

AMDS

AMPHORA

ANCRE

AP ÉDITIONS-CONSEILS

ARCHE

AREN/AGENCE DE

RESSOURCES

ÉDUCATIVES NUMÉRIQUES

ARNAUD FRANEL ÉDITIONS

Séfi

ASFORD

ASSIMIL

ATELIER/OUVRIÈRES

ATELIERS HENRY DOUGIER

ATELIERS ET PRESSES DE

TAIZÉ

ATLANDE

AUBE

AUDIO VIDÉO MÉDIA

DIFFUSION

Emmanuel

Le livre ouvert

Quasar

AUTEURS DU MONDE

AU VENT DES ÎLES

AUZOU

B

BALIVERNES

BARTILLAT

BAYARD GROUPE

Bayard Éditions

Bayard Jeunesse

Bayard Poche

CRER / Coopérative
de regroupement pour
l'édition religieuse

Milan

Tourbillon

BÉATITUDES

BEAUX-ARTS ÉDITIONS

BEAUX-ARTS DE PARIS

ÉDITIONS

BELLES BALADES

BELLES LETTRES

BELVÈDÈRE

BERGER LEVRAULT

Sofiac

BERNARD CHAUVEAU

BERTRAND-LACOSTE

BIBLIOMANE

BLF ÉDITION

BNF/BIBLIOTHÈQUE

NATIONALE DE FRANCE

BPI/BIBLIOTHÈQUE

PUBLIQUE D'INFORMATION

BREPOLS PUBLISHERS

BRGM/BUREAU DE
RECHERCHE GÉOLOGIQUE
ET MINIERE
BUSSIÈRE

C

CAIRN FRANCE

CARACTÈRES

CARTOTHÈQUE-EGG

CELSE

CENT MILLE MILLIARDS

CENTRALE DE L'ÉDITION

CENTRE DES MONUMENTS

NATIONAUX

CENTRE POMPIDOU

CÉPADUÈS

CERCLE D'ART

CEREMA

CHEYNE ÉDITEUR

CHRONIQUE SOCIALE

CITADELLES ET MAZENOD

CLASSIQUES GARNIER

CNRS/CENTRE NATIONAL

DE LA RECHERCHE

SCIENTIFIQUE

COLBO ET SCEPTRE

CORSAIRE ÉDITIONS

Paradigme

Pavillon noir

Regain de lecture

COURTES ET LONGUES

ÉDITIONS

CRÉPIN-LEBLOND

ÉDITIONS

CTHS/COMITÉ DES

TRAVAUX HISTORIQUES,

SCIENTIFIQUES

CUJAS

D

DES FEMMES-ANTOINETTE

FOUQUE

DIALOGUES

DIANE DE SELLERS

DILICOM

DILA
Journaux Officiels
Documentation
française

DILECTA

E

ÉCOLE DES LOISIRS
Éditions Kaléidoscope
Glob Éditions
Rue de Sèvres
Margot Éditions

E-DANTES
Hardigan

ÉDICOM DIRECT

ÉDILARGE
CAP diffusion

ÉDILIVRE
Maison E

ÉDISOURCE/ÉDITIONS
ADDICTIVES

ÉDITIONS AMATERRA

ÉDITIONS COMPLICITÉS

ÉDITIONS DE L'INHA
L'éducation musicale

ÉDITIONS DU CNPF

ÉDITIONS DU REGARD

ÉDITIONS GRANDVAUX

ÉDITIONS LC

ÉDITIONS MNÉMOS

ÉDITIONS NEAPOLIS

ÉDITIONS NORMA

ÉDITIONS SÉBASTION

MOREU

ÉDITIONS UNDERGROUND

ÉDITIONS UNIVERSITAIRES
D'AVIGNON

EDITIS HOLDING

10/18

404 Éditions

Acropole

Anaya

Archipel

Belfond

Bordas

Bordas Références

culturelles

Bouquins

Cherche Midi

CLÉ International

Clique

Delcourt

Delsol

École vivante

Edi8

Éditions Soleil
Empêcheurs de
penser en rond
En Voyages
First Éditions Géné-
rales

First Interactive

Fixot

Fleuve Éditions

Gründ

Héloïse d'Ormesson

Hemma

Hors Collection

Interforum

Julliard

Kurokawa

La Croisée

La Découverte

L'Agrume

Langue au chat

Langues pour tous

Le Robert

Les Avrils

Les Éditions du

sous-sol

Les Escales

Les Pérégrines

Livres du Dragon d'Or

Lizzie

Lonely Planet

Marchialy

Nathan

Nathan Université

Nil Éditions

Omnibus

Paraschool

Perrin

Philéas

Place des Éditeurs

Plon

Pocket

Pocket Jeunesse

Poulpe fictions

Pour les Nuls

Pré aux clerks

Presses de la Cité

Presses de la

Renaissance

Redon

Retz

RG Square

Robert Laffont

Rouge et Or

Sedes

Seghers

Séguier

Sejer

Sejer 30

Slalom

Sogédif

Solar

Sonatine Éditions

Super 8 Éditions

Syros

Tana

Télémaque

Tonkam

Univers Poche

XO Éditions

Zones

EDP SCIENCES/ÉDITION

DIFFUSION PRESSE

ÉDUCAGRI

EHES/ÉCOLE DES

HAUTES ÉTUDES EN

SCIENCES SOCIALES

ÉLECTRE

ELIDIA

Artège Éditions

Desclée de Brouwer

Éditions Balzac

Francois-Xavier de

Guibert

Lethielleux

Lo Païs d'Enfance

Nouvelle Cité

Rocher

Sénévé

Tempora

Zodiaque

EMPREINTE TEMPS

PRÉSENT

ENSBA/ÉCOLE

NATIONALE SUPÉRIEURE

DES BEAUX-ARTS

ENSP/PRESSES DE L'EHESP

ÉRÈS

ESF ÉDITEUR

Bien lire

ESI ÉDITIONS

ESMOD

ESKA

ÉTAGÈRE DU BAS

EYROLLES

CT 2 M SAS

Géodif

Organisation

ÉVEIL

Budo

Fragrances

Graph Zeppelin
Sedirep
Tabou BD

F

FALAISES

FÉLIN

FRANCE LIVRE

FRANCE PRODUCTIONS

Éditions Diffusia

Éditions Soukha

FONDATION DE LA

MAISON DES SCIENCES

DE L'HOMME

FORMULETTE

FOUGEROLLE LIVRES

Lucarne

Montbel

G

GALERIE PATRICK

SEGUIN

GERESO ÉDITION

GLÉNAT ÉDITIONS

Glénat Jeunesse

Hugo Digital

Hugo Publishing

Mad Fabrik

Quatre fleuves

Rando Éditions

Treize Étrange

Vents d'Ouest

GUY TRÉDANIEL

Alysse

Contre-dires

Courrier du livre

Dervy

Diateino

Entrelacs

Exergue

Gutenberg reprint

Josette Lyon

Le Relié

Les Deux Océans

Trédaniel Poche

Vega

GULF STREAM ÉDITEUR

Frimoüsse

H

HACHETTE LIVRE

&moi

Albert-René

Armand Colin

Astérix

Audiolib
Bibliothèque rose/verte
B.M.R
Bragelonne
Calmann-Lévy
Castelmore
Delmas
Dessain & Tolra
Deux Coqs d'or
Deux Terres
Didier
Didier Jeunesse
Dunod Éditeur
Édicef
Éditions Chêne
EPA
Fayard
Foucher
Gautier-Languereau
Gérard de Villiers
Grasset et Fasquelle
Grasset Jeunesse
Guide du Routard
Guides bleus
Hachette Collections
Hachette Comics
Hachette Éducation
Hachette FLE
Hachette Illustré
Hachette Jeunesse
Hachette Jeunesse
Disney
Hachette Jeunesse
Image
Hachette Littératures
Hachette Livre
International
Hachette Pratique
Hachette Romans
Hachette Technique
Hachette Tourisme
Harrap's
Hatier
Hazan
Ilex Press
Interéditions
Istra
Jean-Claude Lattès
Kero
Kwyk
La Plage
Larousse
Le Livre de Paris
Le Livre de Poche
Le Livre de Poche

Jeunesse
Lelivrescolaire.fr
Le Lotus et l'Éléphant
Mama Éditions
Marabout
Masque
Maxima
Mazarine
Milady
Mille et une nuits
Pauvert
Pika Éditions
Préludes
Rageot Éditeur
Robinson
Stock
HC ÉDITIONS
HEIMDAL
HERNE
HOLDING DU MAS VERT
Harmonia Mundi
HONORÉ CHAMPION
HUMANIS

I
IMAV
INED/INSTITUT NATIONAL
D'ÉTUDES
DÉMOGRAPHIQUES
INALCO
Presses de l'Inalco
INSTITUT DE DROIT DE
LA CONCURRENCE
INSTITUT FRANÇAIS

J
JACQUES GABAY
JBE BOOKS
JEU DE PAUME
JEULIN
Éducaland
JOHN LIBBEY EUROTTEXT
JOYVOXKILOWATT
ÉDITIONS

L
LA PLUME DE PAON
LA VILLETTE
LAFITTE-HÉBRARD
Les immortels
Who's Who In France
LAVAUZELLE ÉDITIONS
LAVIGNE

LAVOISIER
Hermès
Synthèse Agricole
Médecine-Sciences
Médicales internationales
Tech & Doc Lavoisier
LE GÂTEAU SUR LA CERISE
LE MOT ET LE RESTE
LE MUSCADIÈRE
LE TRIPODE
LE VERGER ÉDITEUR
LEFEBVRE-SARRUT
Dalloz
Éditions Francis
Lefebvre
ESF Action sociale
Juris Associations
Juris Service
Lefebvre-Sarrut
Lefebvre Software
Législatives
LELIA MORDOCH
LES ARTS DÉCORATIFS
LES ÉDITIONS BLEU ET
JAUNE
LES ÉDITIONS DU MUSÉE
D'ORSAY ET DU MUSÉE
DE L'ORANGERIE
LES ÉDITIONS DU NET
LES ÉDITIONS DU PÉTRIN
LES ÉDITIONS LUNII
LES ÉDITIONS THÉÂTRALES
LES ÉTUDES HOSPITALIÈRES
LES NOUVEAUX ÉDITEURS
LEXTENSO
Gualino
Joly
LGDJ Montchrestien
Pierre Lechêne
Répertoire Deفرنوئس
LIANA LEVI
LIBELLA
Au Diable Vauvert
Buchet-Chastel
Delpire Éditeur
Favre
Les Cahiers dessinés
Le Temps Apprivoisé
Libretto
Maren Sell
Noir sur Blanc
Phebus
Photosynthèses
LOCUS SOLUS
Petit Génie

M
MADRIGALL
Alternatives
Arpenteur
Arthaud
Aubier Montaigne
Audie/Fluide Glacial
Autrement
Bleu de Chine
Casterman
Champs
Christian Bourgois
Éditeur
Classiques Garnier
Climats
Denoël
Deslogis Lacoste
Éditions de Minuit
Elina Sofedis
Flammarion
Flammarion Jeunesse
Flammarion Médecine
Folio
Futuropolis/Gallisol
Gallimard
Gallimard Jeunesse
Gallimard Loisirs
Garnier Flammarion
Grandes Personnes
Guides Gallimard
Hoëbeke
J'ai lu
Joëlle Losfeld
La Partie
Librio
Maison Rustique
Mercure de France
Père Castor
P.O.L.
Pygmalion
Quai Voltaire
Sarbacane
Série Noire
Sofedis
Table Ronde
Verticales
Viviane Hamy
MAISON DES LANGUES
MAREUIL ÉDITIONS
MARIE BARBIER ÉDITIONS
MARTIN MÉDIA
MÉDIA PARTICIPATIONS
Anne Carrière Éditions
Anne-Marie Métallière

Anuman Interactive	MULTISONOR	PRIVAT	SIXTRID
Aubanel	MUSARDINE	PUG/PRESSES	STEINKIS GROUPE
Blake et Mortimer	Dynamite	UNIVERSITAIRES DE	Jungle
Caméléon	Média 1 000	GRENOBLE	Splash !
Chronique	MUSÉE DU LOUVRE	Q	Steinkis
Citel	MUSÉE DU QUAI BRANLY	QUAE	Warum/Vraoum
Critérium	MUSÉE RODIN	Cirad	STELVISION
Dada	N	Ifremer	STORYLAB
Danger Public	NAZCA ÉDITIONS	Inra	Éditions Le Manuscrit
Dargaud	NOUVEAU MONDE	Irstea	SYMÉTRIE
Delachaux et Niestlé	NOUVELLES ÉDITIONS	QUINTESSANCE	SYNCHRONIQUE ÉDITIONS
Desclée	SUTTON	INTERNATIONAL	T
Don Quichotte	NOUVELLES PLUMES	R	TALENTS HAUTS
Droguet et Ardant	NUÉE BLEUE/ÉDITIONS	RÉCRÉALIRE	TALLANDIER
Dupuis Édition &	DU QUOTIDIEN	RELX GROUP	TAWHID-SODELIM
Audiovisuel	Rhin	Elsevier Masson	TDP/TRÉSOR DU
Edifa	Saisons D'Alsace	LexisNexis	PATRIMOINE
Éditions de la Martinière	O	Litec	Liriade
Éditions de l'Olivier	ODILE JACOB	Prat	TECHNIP & OPHRYS
Éditions Universitaires	OFFICE CENTRAL DE	RENAISSANS ÉDITIONS	France agricole
Ellipsanime	LISIEUX	REINES DE CŒUR	Ophrys
En Exergue	OLIVETAN	RÉSEAU CANOPÉ	TERRE VIVANTE
Esprit	ONISEP	REVUE EPS	THIERRY SOUCCAR
Fler	ORPHIE	RICOCHET	ÉDITIONS
Fleurus	OUI'DIRE	RMN/RÉUNION DES	U
Hermé	P	MUSÉES NATIONAUX	UGA ÉDITIONS
Huginn & Muninn	PAJA ÉDITIONS	ROSALIE DE BOUCHE	ULMER ÉDITIONS
Kana	PANINI FRANCE	À OREILLES	UNIVERSITÉ PARIS
Le Lombard	PARIS MUSÉES	RUE DE L'ÉCHIQUIER	SORBONNE
Le Nouvel Attila	PAULSEN	RUE DES ÉCOLES	V
Lucky Comics	Guérin	Circonflexe	VAN DE VELDE
Mame	PEARSON ÉDUCATION	Éditions Garnier	VENTS D'AILLEURS
Mango	FRANCE	Éditions Palette	VERDIER
MDS	Campus Press	Mila	VIZ MEDIA EUROPE
Média Diffusion	Village Mondial	Millepages	Kazé
Mediatoon Licensing	PEDONE	Rue des enfants	VOOLUME
Michelin	PETIT À PETIT	RUE DU MONDE	W
Minerva	PETITS MATINS	S	WEKA ÉDITIONS C.M.T
Pluriad	PHAIDON	SABINE WESPIESER	Éditions Tissot
Points	Electra Architecture	SAURAMPS MÉDICAL	TI/Techniques de
Rustica	PHILIPPE PICQUIER	SCIENCES HUMAINES	l'Ingénieur
Seuil	PHILO ÉDITIONS	ÉDITIONS	WOLTERS KLUWER FRANCE
Tardy	PIERRE TÉQUI	SCITEP	C.D.P.
Urban Comics	PIKTOS	SCRINEO/LES CARNETS	Groupe Liaisons
MÉDIASPAUL	PIRANHA	DE L'INFO	Lamy
MEMO ÉDITIONS	POLLEN DIFFUSION	SEBTP/SOCIÉTÉ	Y
MEL COMPAGNIE DES ARTS	PREMIÈRE PARTIE	D'ÉDITION DU BÂTIMENT	YODEA ÉDITIONS
METVOX PUBLICATIONS	Salvator	SEDRAP	Z
MICHELIN TRAVEL	PRÉSENCE AFRICAINE	SHINGFOO	ZULMA
PARTNER	PRESSES DE SCIENCES PO	SIDOM	
MOLLAT ÉDITIONS	PRESSES UNIVERSITAIRES	Plume Verte	
MONELLE HAYOT	DU SEPTENTRION		
MONITEUR			
Argus de l'assurance			
Territorial			

Éteignez votre portable
Allumez votre cerveau



Lisez

CNL
CENTRE
NATIONAL
DU LIVRE


Syndicat national
de l'édition

Le Centre national du livre et le Syndicat national de l'édition se sont associés pour créer une affiche de promotion du livre et de la lecture. Celle dernière a été illustrée par Zep et bénéficie d'une campagne de 500 faces en France offerte par JCDecaux pendant l'été 2025.



Syndicat national de l'édition

Retour sur une année riche en événements,
rythmée par le travail et les actions des groupes
et commissions du Syndicat national de l'édition,
que nous remercions de leur engagement quotidien au service
de l'édition et du livre. Que ce soit de nature juridique,
politique ou événementielle, de nombreuses initiatives
ont marqué l'année 2024/2025.

sne.fr



Syndicat national de l'édition
115, boulevard Saint-Germain 75006 Paris
Tél. : 01 44 40 41 50
communication@sne.fr

ISBN : 978-2-494623-06-4